

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1234**27 décembre 2001****SOMMAIRE**

(La) Blitte S.A., Luxembourg	59221	General Railway Activities Holding S.A.H., Luxembourg	59212
(La) Concorde S.A., Luxembourg	59232	Gilalbi S.A., Luxembourg	59192
Dischavulco Immo S.A., Luxembourg	59188	Glasspack Investors S.A., Luxembourg	59225
E.I.E.C., Emesco Industrial Equity Company S.A.H., Luxembourg	59187	Glenelg Investments, S.à r.l., Luxembourg	59214
E.I.E.C., Emesco Industrial Equity Company S.A.H., Luxembourg	59187	Gloria Verlag, S.à r.l., Luxembourg	59228
Electrical Equipments S.A., Luxembourg	59189	Hazak Invest S.A., Luxembourg	59215
Eugène Hoffman, S.à r.l., Howald	59191	HDB Finance S.A., Mamer	59227
Europe Investors & Finance S.A., Luxembourg	59190	HDB Finance S.A., Mamer	59227
European Contractors, S.à r.l., Luxembourg	59191	Heat Transfer Re Services S.A., Strassen	59228
European E-Commerce Luxembourg (1) S.A., Luxembourg	59192	Heisenberg Finance S.A., Luxembourg	59194
European E-Commerce Luxembourg (2) S.A., Luxembourg	59194	Helena S.A., Luxembourg	59213
European E-Commerce Luxembourg (3) S.A., Luxembourg	59197	Herzog, S.à r.l., Welfrange	59228
European E-Commerce Luxembourg (4) S.A., Luxembourg	59197	HMS S.A., Mamer	59213
European E-Commerce Luxembourg (5) S.A., Luxembourg	59199	Holz-Export S.A., Luxembourg	59215
European E-Commerce Luxembourg (6) S.A., Luxembourg	59199	HRT Révision, S.à r.l., Luxembourg	59213
European Internet Services, S.à r.l., Luxembourg	59201	HT-Lux S.A., Entreprise Générale de Construction Hochtief-Luxembourg S.A., Luxembourg	59190
European Paints, S.à r.l., Luxembourg	59201	Hudson S.A., Luxembourg	59188
European Wines, S.à r.l., Luxembourg	59201	Hudson S.A., Luxembourg	59188
ExxonMobil Luxembourg et Cie, Bertrange	59200	Iberica de Diagnostico y Cirugia Luxembourg S.A., Luxembourg	59229
F. van Lanschot Bankiers (Luxembourg) S.A., Mamer	59200	Ibiz Group Internet - Business S.A., Luxembourg	59229
Fap Invest S.A., Luxembourg	59203	Ide Investment Trust S.A., Findel	59221
Farta V S.A., Mamer	59206	Immo Mali S.A., Luxembourg	59222
FG-Finance S.A.H., Findel	59211	Immobilien-gesellschaft CSC Kirchberg S.A., Luxembourg	59222
Figed S.A., Luxembourg	59211	Immobilien-gesellschaft Curia Kirchberg S.A., Luxembourg	59223
Figed S.A., Luxembourg	59211	Immobilière Nr 30 S.A., Luxembourg	59215
Fontralux, S.à r.l., Junglinster	59212	Interdean Luxembourg S.A., Strassen	59214
France Capital S.A., Luxembourg	59191	International Sports Rights Management S.A., Luxembourg	59229
G-Réassurance S.A., Luxembourg	59212	Interspar Verwaltungsgesellschaft S.A., Senningerberg	59230
Gato Holding, S.à r.l., Luxembourg	59214	Invensys European Holdings, S.à r.l., Luxembourg	59223
General Railway Activities Holding S.A.H., Luxembourg	59212	Invensys Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	59225
		Invicta (Luxembourg) S.A., Luxembourg	59189
		Invicta (Luxembourg) S.A., Luxembourg	59190

Isi-Holding S.A., Luxembourg	59230	Mondorf-Beauté, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	59195
Itevelesa Participations S.A., Luxembourg	59230	Mondorf-Beauté, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	59196
Ivax International (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	59231	Motor Lux S.A., Luxembourg	59227
Jardi-Service S.A., Wiltz	59231	New Car Marketing, S.à r.l., Mamer	59198
Joseph Bech Building Kirchberg S.A., Luxembourg	59230	New Car Marketing, S.à r.l., Mamer	59199
Kegworth S.A., Luxembourg	59216	New Product, S.à r.l., Sanem	59200
Kettaneh Group Holding S.A., Luxembourg	59217	O.I.M. - Opérations Immobilières Molitor, S.à r.l., Luxembourg	59204
Kolkiah Petroleum Holding S.A., Luxembourg	59218	Odyssey Group S.A., Luxembourg	59202
Königsburg Invest S.A., Luxembourg	59231	Odyssey Group S.A., Luxembourg	59203
Kote of Finland S.A.H., Findel	59229	Partnership Trust S.A., Luxembourg	59206
Kovrolux, S.à r.l., Mersch	59232	Partnership Trust S.A.H., Luxembourg	59207
Leopart Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	59220	Penkins Investments S.A., Luxembourg	59205
Leopart Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	59220	Picsou Holding S.A.H., Luxembourg	59205
Leopart Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	59220	Picsou Holding S.A.H., Luxembourg	59205
Lesange S.A., Luxembourg	59218	Port & Part Holding S.A. (PPH), Luxembourg	59210
Lorenzo Holding S.A., Luxembourg	59204	Riva Acquisition Corporation S.A.	59228
Lutch Holding S.A., Luxembourg	59232	(Les) Rossignols S.A. 1850, Luxembourg	59221
Lux Car Holding S.A., Luxembourg	59217	(La) Sesta S.A.H., Luxembourg	59187
Luxemburger Kapitalanlagegesellschaft S.A., Luxembourg	59193	SIGP (Société Internationale de Gestion de Portefeuilles) S.A., Luxembourg	59219
Maine Coon S.A., Luxembourg	59225	Sipim Investments S.A., Luxembourg	59231
Mateco Location de Nacelles S.A., Luxembourg	59227	Spidolswäscherei S.C., Luxembourg-Ville	59207
Mateco Location de Nacelles S.A., Luxembourg	59226	Spidolswäscherei S.C., Luxembourg-Ville	59209
Media Entertainment Investments S.A., Luxembourg	59226	Third Millennium Advisory Holding S.A., Luxembourg	59222
Mertone Limited S.A., Luxembourg	59186	Vibora S.A., Luxembourg	59223
Mertone Limited S.A., Luxembourg	59186	Vibora S.A., Luxembourg	59224
Mondorf-Beauté, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	59195		

MERTONE LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 37.199.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2001, vol. 555, fol. 27, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour FIDUCIAIRE ROYAL

Signature

Agent Domiciliaire

(43799/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

MERTONE LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 37.199.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 4 mai 2001 que:

Le capital social de la société qui est actuellement d'un montant de 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) a été converti et arrondi en Euro, soit un montant de EUR 31.000 (trente et un mille Euros).

Le capital de EUR 31.000 (trente et un mille Euros) sera donc divisé en 15.500 (quinze mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de EUR 2 (deux Euros).

La conversion du capital prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2002.

Fait à Luxembourg, le 31 mai 2001.

Pour FIDUCIAIRE ROYAL S.A.

Signature

Agent Domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2001, vol. 555, fol. 27, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43800/634/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

E.I.E.C., EMESCO INDUSTRIAL EQUITY COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 24.694.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2001, vol. 555, fol. 23, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour EMESCO INDUSTRIAL EQUITY COMPANY S.A.

S.G.G., SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(43654/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

E.I.E.C., EMESCO INDUSTRIAL EQUITY COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 24.694.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of July 3rd, 2001

- Sir Richard Butler, 51, Thurloe Square, SW7 2SX, London, United Kingdom, Mr Kurt Rudolf, 15-17 Fischmarkt, CH-6300 Zug, Dr Heinz Thanheiser, 19, rue Louis, F-77300 Fontainebleau, Mr Lars B. Stigemar, 15-17 Fischmarkt, CH-6300 Zug, Mr Martin Makey, Parsonage Farmhouse, Kelvedon Road, Messing, Near Colchester, Essex CO5 9TA, United Kingdom, Mr Roderick C. G. Macleod, The Bachmann Group, Frances House, Sir William Place, St Peter Port, Guernsey GY1 4HQ, Channel Islands, are re-elected Directors for a new statutory term until the Annual General Meeting of 2004;

- KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, is re-elected Statutory Auditor for a new statutory term of one year until the Annual General Meeting of 2002.

Luxembourg, July 3rd, 2001.

For true copy

Pour EMESCO INDUSTRIAL EQUITY COMPANY S.A.

S.G.G., SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2001, vol. 555, fol. 23, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43655/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

LA SESTA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 36.807.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 15 mai 2001:

Le terme de trois ans des mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes étant échu, l'Assemblée nomme les Administrateurs et Commissaire sortants, à savoir:

Administrateurs:

- Mr. Marco Brustio, Conseiller d'Entreprise, demeurant à I-Galliate-Lombardo, Président du Conseil d'Administration

- Mr. Giovanni Orsi Mazzucchelli, Dirigeant d'Entreprise, demeurant à I-Varese, Administrateur

- Mr. Marco Orsi Mazzucchelli, Dirigeant d'Entreprise, demeurant à I-Varese, Administrateur pour une période de trois ans.

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Commissaire aux Comptes:

- Mr. Franco Lenti, Expert Comptable, demeurant à I- Milan pour une période d'une année.

Son mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Le Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 9, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43764/815/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

DISCHAVULCO IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 32.536.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 19 juin 2001 à 11.00 heures

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à expiration avec la présente assemblée, l'assemblée a décidé de nommer aux postes d'administrateurs:

Evelyne Jastrow, administrateur de sociétés, demeurant à Bertrange, 208, rue des Romains

Marc Alain Jastrow, administrateur de sociétés, demeurant à Bertrange, 208, rue des Romains

IMMOLYS S.A., société anonyme, ayant son siège social 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg

et au poste de commissaire aux comptes

SAFILUX S.A., société anonyme, ayant son siège social 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin avec l'assemblée générale ordinaire de 2007.

Le mandat de C.M.S. SERVICES LTD n'est donc pas renouvelé.

Pour copie conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 17, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43647/560/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

HUDSON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 36.745.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2001, vol. 555, fol. 26, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(43723/794/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

HUDSON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 36.745.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 6 juillet 2001

- L'assemblée décide de convertir le capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) qui de cette manière est arrêté à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.096,69 EUR).

- L'assemblée décide d'augmenter le capital social de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) à trente et un mille euros (31.000,- EUR).

- L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions et d'adapter l'article 3 des statuts afférent aux mentions du capital pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- euros) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale en remplacement de «le capital social de la société est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) représenté par mille deux cent cinquante actions (1.250) actions, d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune».

Luxembourg, le 9 juillet 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2001, vol. 555, fol. 31, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43724/794/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

ELECTRICAL EQUIPMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard Dr Charles Marx.
R. C. Luxembourg B 64.328.

Extrait de la résolution prise lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 13 juin 2001

La continuation des activités de la société est décidée malgré les pertes cumulées dépassant la moitié du capital social et ce conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915.

Pour extrait conforme et sincère
ELECTRICAL EQUIPMENTS S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2001, vol. 555, fol. 29, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43651/788/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

INVICTA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 11, boulevard Dr Charles Marx.
R. C. Luxembourg B 53.683.

L'an deux mille un, le vingt-deux juin.

Par devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INVICTA (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 28 décembre 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 180 du 10 avril 1996.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 22 mai 2001, non encore publié.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sylvie Theisen, consultant, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Eliane Irthum, employée privée, demeurant à Helmsange.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Manuel Hack, expert-comptable, demeurant à Mamer.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les sept cent soixante-sept mille (767.000) actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Acceptation de la démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant.

2.- Modification de l'article 15 des statuts qui prendra la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit au siège social de la société ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le troisième mercredi du mois d'avril à 14.00 heures et pour la première fois en 2002. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant, à la même heure.»

3.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Paolo Rota comme administrateur et elle lui donne pleine et entière décharge.

L'assemblée nomme comme nouveau administrateur:

- Monsieur Mirco Mattiuzzo, directeur de sociétés, demeurant à Via L. Galvani N. 19, I-Villorba (Treviso).

Son mandat terminera lors de l'assemblée générale annuelle de 2006.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article quinze des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit au siège social de la société ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le troisième mercredi du mois d'avril à 14.00 heures et pour la première fois en 2002. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant, à la même heure.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Theisen, E. Irthum, M. Hack, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 29 juin 2001, vol. 418, fol. 50, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 juillet 2001.

E. Schroeder.

(43739/228/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

INVICTA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 11, boulevard Dr Charles Marx.

R. C. Luxembourg B 53.683.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 juillet 2001.

E. Schroeder.

(43740/228/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

HT-LUX S.A., ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION HOCHTIEF-LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1852 Luxembourg, 9, rue Kalchesbruck.

H. R. Luxemburg B 18.517.

AUSZUG

Durch Beschluss der in ausserordentlicher Sitzung tagenden jährlichen Gesellschafterversammlung vom 27. Juni 2001 wurde der Verwaltungsrat der Gesellschaft erneuert. Bis zur nächsten ordentlichen Gesellschafterversammlung wurden folgende Herren zu Verwaltungsratsmitgliedern ernannt:

- Heinz-Gerd Schumacher, Diplom-Oekonom, wohnhaft in D-47443 Moers, Am Geldermannshof 25,
- Mathias Böning, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in D-41542 Dormagen, Albertus-Magnus-Strasse 1,
- Heiner Helbig, Diplom-Kaufmann, wohnhaft in D-40723 Hilden, Salzmannweg 9.

Bis zur nächsten ordentlichen Gesellschafterversammlung wurde zum Abschlussprüfer ernannt:

- DELOITTE & TOUCHE, Société Anonyme, mit Gesellschaftssitz in L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für die Gesellschaft

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2001, vol. 555, fol. 12, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43656/267/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

EUROPE INVESTORS & FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 73.628.

Extrait du Conseil d'Administration du 20 juin 2001

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société anonyme EUROPE INVESTORS & FINANCE S.A. tenu à Luxembourg, le 20 juin 2001, les résolutions suivantes:

- décision a été prise d'accepter la démission de Monsieur Christian Bühlmann en tant qu'administrateur de la société et ce, avec effet immédiat,
- décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière à l'administrateur sortant pour la période de son mandat,
- décision a été prise de nommer Monsieur Klaus Krumnau, demeurant 8, rue Principale, L-8383 Koerich, en tant que nouvel administrateur de la société, et ce avec effet immédiat. La ratification de cette nomination sera soumise à la plus prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 19, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43671/729/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

EUGENE HOFFMAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2529 Howald, 2, rue des Scillas.

R. C. Luxembourg B 4.275.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 23 avril 2001

Les associés de la société EUGENE HOFFMAN, S.à r.l., ont décidé à l'unanimité de convertir le capital social en EUR à compter du 1^{er} janvier 2002.

Le capital social de 3.420.000,- LUF ainsi converti de la façon suivante

Conversion (40,3399)	84.779,59 EUR
--------------------------------	---------------

Le capital social de 84.779,59 EUR est représenté par 684 parts sociales sans valeur nominale, chacune, entièrement libérées en numéraire.

Luxembourg, le 23 avril 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 8, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43659/503/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

EUROPEAN CONTRACTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 69.516.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des associés du 18 mai 2001

- Le rapport du conseil de gérance est approuvé.
- L'Assemblée donne décharge aux gérants pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
- L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg comme gérant de la société.
- L'Assemblée nomme en remplacement du gérant démissionnaire la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 18, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43672/595/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

FRANCE CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6, rue Zithe.

R. C. Luxembourg B 47.988.

Répartition des résultats après rectification d'une erreur matérielle

L'assemblée générale a décidé l'affectation suivante:

bénéfice au 31 décembre 2000	EUR	175.469,39
distribution de dividendes du 20 juin 2000	EUR	148.861,98
réserve légale	EUR	0,07
report à nouveau	EUR	26.607,34

Administrateurs

- Albert Wildgen, avocat, demeurant à Luxembourg
- Lynn Spielmann, avocat, demeurant à Luxembourg
- François Brouxel, avocat, demeurant à Luxembourg

Commissaire aux Comptes

INTERAUDIT, S.à r.l., Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 20, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43699/280/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

GILALBI S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 46.258.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 14 juin 2001, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte de et accepte la démission présentée par Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), de sa fonction d'Administrateur de la société.

L'Assemblée prend acte de et accepte la démission présentée par Monsieur Sergio Vandi, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), de sa fonction d'Administrateur de la société.

L'Assemblée prend acte de et accepte la démission présentée par Monsieur Alfonso Belardi, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), de sa fonction d'Administrateur de la société.

L'Assemblée prend acte de et accepte la démission présentée par la société ABAX, Réviseurs d'Entreprises, ayant son siège social à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), de sa fonction de Commissaire aux Comptes de la société.

Cinquième résolution

En remplacement des administrateurs démissionnaires, l'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, les Administrateurs suivants:

- Mademoiselle Federica Fantaccini, étudiante, demeurant à I-Canelli, Via M. Pavia, 18
- Mademoiselle Emanuela Ciriotti, étudiante, demeurant à I-Canelli, Via M. Pavia, 18
- Monsieur Norbert Schmitz, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Jean Bintner, demeurant à Bertrange
- Monsieur Jean-Marie Poos, demeurant à Bettange/Mess.

Le mandat des administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

En remplacement du Commissaire aux Comptes démissionnaire, l'Assemblée décide de nommer, pour un terme de -1- (un) an, Monsieur Eric Herremans, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société, avec effet au 30 juin 2001, du 9-11, rue Goethe à L-1637 Luxembourg, au 3, avenue Pasteur à L-2311 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 juillet 2001.

GILALBI S.A.

P. Bouchoms / S. Vandi / A. Belardi

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2001, vol. 555, fol. 27, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43707/043/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (1) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 73.165.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 20 juin 2001

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société anonyme EUROPEAN E-COMMERCE (1) S.A. tenu à Luxembourg, le 20 juin 2001, les résolutions suivantes:

- décision a été prise d'accepter la démission de Monsieur Christian Bühlmann en tant qu'administrateur de la société et ce, avec effet immédiat,
- décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière à l'administrateur sortant pour la période de son mandat,
- décision a été prise de nommer Monsieur Colm Smith, demeurant 19, rue des Bateliers, L-6713 Gravenmacher, en tant que nouvel administrateur de la société, et ce avec effet immédiat. La ratification de cette nomination sera soumise à la plus prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 19, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43673/729/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

LUXEMBURGER KAPITALANLAGEGESELLSCHAFT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1470 Luxemburg, 69, route d'Esch.
H. R. Luxemburg B 55.855.

Im Jahre zweitausendundeins, am achtundzwanzigsten Juni.
Vor Notar Edmond Schroeder, mit Amtssitze zu Mersch.

Traten zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen die Aktionäre der Gesellschaft LUXEMBURGER KAPITALANLAGEGESELLSCHAFT S.A., mit Sitz zu Luxemburg, die gegründet wurde gemäss Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar, am 9. August 1996, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C vom 6. September 1996, Nummer 439.

Den Vorsitz der Versammlung führt Fräulein Nadine Schaack, Bankangestellte, wohnhaft zu Bissen.

Zum Schriftführer wird bestimmt Frau Stéphanie Marchand, Bankangestellte, wohnhaft zu Strassen.

Die Versammlung wählt zum Stimmzähler Frau Sonia Neves-Miloché, Bankangestellte, wohnhaft zu Bivange.

Sodann gab der Vorsitzende folgende Erklärung ab:

I.- Aus einer durch die Gesellschafter beziehungsweise deren Bevollmächtigte gezeichneten Anwesenheitsliste ergibt sich die Anwesenheit beziehungsweise Vertretung sämtlicher Aktionäre, so dass von den gesetzlichen vorgesehenen Einberufungsformalitäten abgesehen werden konnte.

II.- Die Versammlung ist demnach ordentlich zusammengesetzt und kann rechtsgültig über die Tagesordnung abstimmen, die den Gesellschaftern vor der Versammlung mitgeteilt worden war.

III.- Diese Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

*Tagesordnung:***- Gesellschaftskapital**

Es wird ferner vorgeschlagen, mit Wirkung zum Beginn des Geschäftsjahres am 1. Juli 2001 folgende Umstellung des Gesellschaftskapitals vorzunehmen:

Umstellung des Gesellschaftskapitals von Luxemburger Franken auf Euro bei gleichzeitiger Erhöhung des Gesellschaftskapitals von derzeit LUF 5.000.000,- (entsprechend EUR 123.946,76,-) auf einen Betrag von EUR 125.000,- durch eine Kapitalaufstockung von EUR 1.053,24,- mittels von Gewinnüberträgen, gemäss den Bestimmungen von Artikel 1 des Gesetzes vom 10. Dezember 1998 betreffend die Umwandlung des Kapitals der Handelsgesellschaften in Euro.

Zu diesem Zweck wird vorgeschlagen, Artikel 4 der Satzung abzuändern und durch folgenden Wortlaut zu ersetzen:

«Das Gesellschaftskapital beträgt EUR 125.000,- (einhundertfünfundzwanzigtausend Euro) und ist eingeteilt in Namensaktien von je EUR 25,- (fünfundzwanzig Euro), Nennwert.»

«Das genehmigte Kapital wird auf fünfhunderttausend Euro (EUR 500.000,-) festgesetzt, eingeteilt in Namensaktien von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25).»

Sodann traf die Versammlung nach Beratung einstimmig folgenden Beschluss:

Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst das Gesellschaftskapital von Luxemburger Franken in Euro umzuwandeln zum Kurs von 1,- EUR für 40,3399 LUF, so dass das Gesellschaftskapital von 5.000.000,- LUF umgewandelt wird in 123.946,76 EUR.

Die Generalversammlung beschliesst das Kapital um ein tausend dreiundfünfzig Komma vierundzwanzig Euro (1.053,24 EUR) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von ein hundert dreiundzwanzig tausend neun hundert sechsundvierzig Komma sechsundsiebzig Euro (123.946,76 EUR) auf ein hundert fünfundzwanzig tausend Euro (125.000,- EUR) zu bringen ohne Ausgabe von neuen Aktien.

Die Kapitalerhöhung findet statt mittels Gewinnüberträgen, wie dies aus Buchungsunterlagen hervorgeht.

Die Generalversammlung beschliesst den Nominalwert der Aktien abzuändern, so dass das Gesellschaftskapital von ein hundert fünfundzwanzig tausend Euro (125.000,- EUR) aus fünftausend (5.000) Aktien mit einem Nominalwert von je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR) bestehen wird.

Auf Grund dieser Änderung wird Artikel vier, Absatz eins der Satzung abgeändert wie folgt:

«**Art. 4. (Absatz eins).** Das Gesellschaftskapital beträgt ein hundert fünfundzwanzig tausend Euro (125.000,- EUR) und ist eingeteilt in fünf tausend (5.000) Namensaktien von je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR) Nennwert, voll eingezahlt.»

Artikel vier, Absatz drei, erster Satz der Satzung wird abgeändert wie folgt:

«**Art. 4. (Absatz drei, erster Satz).** Das genehmigte Kapital wird auf fünfhundert tausend Euro (500.000,- EUR) festgesetzt, eingeteilt in Namensaktien von je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR).»

Abschätzung der Kapitalerhöhung

Zum Zwecke der Einregistrierung wird die Kapitalerhöhung abgeschätzt auf zweiundvierzigtausendvierhundertachtundachtzig Luxemburger Franken (42.488,- LUF).

Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche die Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Urkunde entstehen, beläuft sich auf ungefähr fünfundzwanzigtausend Luxemburger Franken (25.000,- LUF).

Da somit die Tagesordnung erledigt ist, hebt der Vorsitzende die Versammlung auf.

Worüber Urkunde, aufgenommen und geschlossen zu Strassen, am Datum wie eingangs erwähnt.
 Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.
 Gezeichnet: N. Schaack, S. Marchand, S. Neves, E. Schroeder.
 Enregistré à Mersch, le 3 juillet 2001, vol. 418, fol. 53, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.
 Mersch, den 9. Juli 2001. E. Schroeder.
 (43774/228/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (2) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
 R. C. Luxembourg B 74.180.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 20 juin 2001

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société anonyme EUROPEAN E-COMMERCE (2) S.A. tenu à Luxembourg, le 20 juin 2001, les résolutions suivantes:

- décision a été prise d'accepter la démission de Monsieur Christian Bühlmann en tant qu'administrateur de la société et ce, avec effet immédiat,
- décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière à l'administrateur sortant pour la période de son mandat,
- décision a été prise de nommer Monsieur Colm Smith, demeurant 19, rue des Bateliers, L-6713 Gravenmacher, en tant que nouvel administrateur de la société, et ce avec effet immédiat. La ratification de cette nomination sera soumise à la plus prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 19, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43674/729/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

HEISENBERG FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
 R. C. Luxembourg B 46.215.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue à Luxembourg le lundi 31 juillet 2000, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance en date du 9 mai 2000 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire aux Comptes ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandt, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;
- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;
- Madame Rachel Szymanski, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 mars 2001.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 mars 2001.

Luxembourg, le 6 juillet 2001.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / P. Bouchoms

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2001, vol. 555, fol. 27, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43717/043/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

MONDORF-BEAUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5610 Mondorf-les-Bains, avenue des Bains.

L'an deux mille un, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de MONDORF-BEAUTE, S.à r.l. de L-5610 Mondorf-les-Bains, avenue des Bains, constituée suivant acte Frank Molitor de Mondorf-les-Bains en date du 28 mars 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 215 du 7 août 1989.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Marc Olinger, directeur, demeurant à Huncherange, qui désigne comme secrétaire Carine Cattazzo, employée privée, demeurant à Schiffflange.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Omphalius Thierry, chef du service financier, demeurant à Rodemack (France).

Le Président expose d'abord que:

I.- La présente Assemblée générale a pour ordre du jour:

- 1) Dissolution et mise en liquidation de la société;
- 2) Nomination du liquidateur et définition de ses pouvoirs.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre de parts qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence ci-annexée.

Resteront pareillement annexées au présent acte d'éventuelles procurations d'actionnaires représentés.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- L'Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut partant délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Puis, l'Assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix et par votes séparés, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution de la Société et prononce sa mise en liquidation, avec effet rétroactif au 31 décembre 2000.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur:

Marc Olinger, directeur, demeurant à Huncherange.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevées, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et peut se référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, avenue des Bains.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, ceux-ci ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé. M. Olinger, C. Cattazzo, T. Omphalius, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 juillet 2001, vol. 861, fol. 3, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 6 juillet 2001.

F. Molitor.

(43806/223/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

MONDORF-BEAUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5610 Mondorf-les-Bains, avenue des Bains.

L'an deux mille un, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de MONDORF-BEAUTE, S.à r.l. de L-5610 Mondorf-les-Bains, avenue des Bains, constituée suivant acte du notaire Frank Molitor de Mondorf-les-Bains en date du 28 mars 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 215 du 7 août 1989, modifiée suivant acte du notaire Frank Molitor de Mondorf-les-Bains du 31 janvier 1990, publié audit Mémorial, Numéro 241 du 10 juin 1991, modifiée suivant acte du notaire Frank Molitor de Mondorf-les-Bains du 14 janvier 1991, publié audit Mémorial, Numéro 241 du 10 juin 1991.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Aloyse Scherer, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Carine Cattazzo, employée privée, demeurant à Schifflange.
L'Assemblée choisit comme scrutateur Omphalius Thierry, chef du service financier, demeurant à Rodemack (France).

Le Président expose d'abord que:

I.- La présente Assemblée générale a pour ordre du jour:

1. Rapport du liquidateur
2. Nomination d'un commissaire à la liquidation.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre de parts qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence ci-annexée.

Resteront pareillement annexées au présent acte d'éventuelles procurations d'actionnaires représentés.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- L'Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut partant délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Après délibération de l'ordre du jour et après avoir entendu le rapport du liquidateur Marc Olinger, directeur, demeurant à Huncherange, l'Assemblée, à l'unanimité, décide de nommer comme commissaire à la liquidation Aloyse Scherer, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, avenue des Bains.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, ceux-ci ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé. A. Scherer, C. Cattazzo, T. Omphalius, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 juillet 2001, vol. 861, fol. 3, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 6 juillet 2001.

F. Molitor.

(43805/223/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

MONDORF-BEAUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5610 Mondorf-les-Bains, avenue des Bains.

L'an deux mille un, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de MONDORF-BEAUTE, S.à r.l. de L-5610 Mondorf-les-Bains, avenue des Bains, constituée suivant acte du notaire Frank Molitor de Mondorf-les-Bains en date du 28 mars 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 215 du 7 août 1989, modifiée suivant acte du notaire Frank Molitor de Mondorf-les-Bains du 31 janvier 1990, publié audit Mémorial, Numéro 241 du 10 juin 1991, modifiée suivant acte du notaire Frank Molitor de Mondorf-les-Bains du 14 janvier 1991, publié audit Mémorial, Numéro 241 du 10 juin 1991.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Marc Olinger, directeur, demeurant à Huncherange, qui désigne comme secrétaire Carine Cattazzo, employée privée, demeurant à Schifflange.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Omphalius Thierry, chef du service financier, demeurant à Rodemack (France).

Le Président expose d'abord que:

I.- La présente Assemblée générale a pour ordre du jour:

1. Rapport du commissaire à la liquidation
2. Décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation
3. Clôture de la liquidation
4. Indication de l'endroit où seront déposés et conservés pendant cinq (5) ans les livres et documents sociaux à partir de ce jour.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre de parts qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence ci-annexée.

Resteront pareillement annexées au présent acte d'éventuelles procurations d'actionnaires représentés.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- L'Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut partant délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

V.- Que l'assemblée générale extraordinaire, tenue en date de ce jour par-devant le soussigné notaire, numéro précédent du répertoire, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a nommé en qualité de commissaire à la liquidation Aloyse Scherer, réviseur d'entreprises, demeurant à L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

Ces constatations faites et reconnues exactes par l'Assemblée, celle-ci aborde son ordre du jour et entend le rapport du commissaire à la liquidation sur l'examen des documents de la liquidation et sur la gestion du liquidateur.

Ce rapport conclut à l'adoption des comptes de liquidation et à la décharge du liquidateur.

Adoptant les conclusions de ce rapport, l'Assemblée approuve d'abord les comptes de liquidation et donne décharge à Marc Olinger, directeur, demeurant à Huncherange, pour l'exécution de son mandat de liquidateur de la Société.

L'Assemblée donne ensuite décharge à Aloyse Scherer, pour l'exécution de son mandat de commissaire à la liquidation.

L'Assemblée prononce finalement la clôture de la liquidation et constate que MONDORF-BEAUTE, S.à r.l. a cessé d'exister avec effet rétroactif au 31 décembre 2000 et décide que ses livres et documents seront déposés et conservés pendant une durée de cinq (5) ans à l'ancien siège social.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, avenue des Bains

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé. M. Olinger, C. Cattazzo, T. Omphalius, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 juillet 2001, vol. 861, fol. 3, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 6 juillet 2001.

F. Molitor.

(43804/223/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (3) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 74.181.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 20 juin 2001

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société anonyme EUROPEAN E-COMMERCE (3) S.A. tenu à Luxembourg, le 20 juin 2001, les résolutions suivantes:

- décision a été prise d'accepter la démission de Monsieur Christian Bühlmann en tant qu'administrateur de la société et ce, avec effet immédiat,

- décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière à l'administrateur sortant pour la période de son mandat,

- décision a été prise de nommer Monsieur Colm Smith, demeurant 19, rue des Bateliers, L-6713 Gravenmacher, en tant que nouvel administrateur de la société, et ce avec effet immédiat. La ratification de cette nomination sera soumise à la plus prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 19, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43675/729/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (4) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 77.507.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 20 juin 2001

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société anonyme EUROPEAN E-COMMERCE (4) S.A. tenu à Luxembourg, le 20 juin 2001, les résolutions suivantes:

- décision a été prise d'accepter la démission de Monsieur Christian Bühlmann en tant qu'administrateur de la société et ce, avec effet immédiat,

- décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière à l'administrateur sortant pour la période de son mandat,

- décision a été prise de nommer Monsieur Colm Smith, demeurant 19, rue des Bateliers, L-6713 Gravenmacher, en tant que nouvel administrateur de la société, et ce avec effet immédiat. La ratification de cette nomination sera soumise à la plus prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 19, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43676/729/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

NEW CAR MARKETING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mamer.
R. C. Luxembourg B 28.852.

L'an deux mille un, le dix-neuf juin.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Patrick Gengler, commerçant, demeurant à Mamer.

Lequel comparant, agissant en sa qualité de seul et unique associé de la société à responsabilité NEW CAR MARKETING, S.à r.l. avec siège social à Mamer, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 28.852, constituée suivant acte notarié en date du 21 septembre 1988, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 318 du 2 décembre 1988 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 29 juillet 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 495 du 21 octobre 1993, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé décide de convertir le capital social de francs luxembourgeois en euros.

Le capital social est ainsi converti de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) en trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de vingt-quatre euros soixante-dix-neuf cents (24,79 EUR) chacune.

Deuxième résolution

L'associé décide d'augmenter le capital à concurrence de quatre-vingt-dix-sept mille treize euros trente et un cents (97.013,31 EUR) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) à cent vingt-huit mille euros (128.000,- EUR) par la création de trois mille neuf cent quatorze (3.914) parts nouvelles d'une valeur nominale de vingt-quatre euros soixante-dix-neuf cents (24,79 EUR) chacune.

L'associé admet la société G.P. FINANCE S.A., ayant son siège social à Mamer à la souscription des trois mille neuf cent quatorze (3.914) parts nouvelles.

Souscription et libération

Les trois mille neuf cent quatorze (3.914) parts nouvelles sont souscrites par G.P. FINANCE S.A, prénommée, ici représentée par son administrateur-délégué Monsieur Patrick Gengler, prénommé.

Les trois mille neuf cent quatorze (3.914) parts nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de quatre-vingt-dix-sept mille treize euros trente et un cents (97.013,31 EUR) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Troisième résolution

Les associés décident d'échanger les cinq mille cent soixante-quatre (5.164) parts sociales existantes d'une valeur nominale de vingt-quatre euros soixante-dix-neuf cents (24,79 EUR) parts contre cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de mille deux cent quatre-vingts euros (1.280,- EUR) chacune.

De l'accord de tous les associés, les cent (100) parts représentatives du capital social sont réparties comme suit:

- G.P. FINANCE S.A., ayant son siège social à Mamer, soixante-quinze parts	75
- Monsieur Patrick Gengler, commerçant, demeurant à Mamer, vingt-cinq parts	25
Total: cents parts	100

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'article 6 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cent vingt-huit mille euros (128.000,- EUR) divisé en cent (100) parts sociales de mille deux cent quatre-vingts euros (1.280,- EUR) chacune.»

Cinquième résolution

Les associés décident de supprimer purement et définitivement l'article 7 des statuts et par conséquence les articles suivants sont à renuméroter.

Sixième résolution

Les associés décident de modifier l'article 2 des statuts comme suit:

«**Art. 2.** La société a pour objet la gestion, l'exploitation, la mise en valeur, par vente, revente ou échange, la prise en location par bail de tous immeubles, la cession partielle ou totale des droits au bail, la sous-location, ainsi que toutes opérations financières qui pourront favoriser l'objet.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ainsi qu'à ses associés tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle peut également se porter caution personnelle et/ou réelle pour le compte de ces sociétés notamment en constituant une hypothèque sur ses immeubles.»

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, à la somme de 90.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Gengler et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2001, vol. 9CS, fol. 48, case 10. – Reçu 39.135 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2001.

F. Baden.

(43813/200/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

NEW CAR MARKETING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mamer.

R. C. Luxembourg B 28.852.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(43814/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (5) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 77.508.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 20 juin 2001

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société anonyme EUROPEAN E-COMMERCE (5) S.A. tenu à Luxembourg, le 20 juin 2001, les résolutions suivantes:

- décision a été prise d'accepter la démission de Monsieur Christian Bühlmann en tant qu'administrateur de la société et ce, avec effet immédiat,
- décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière à l'administrateur sortant pour la période de son mandat,
- décision a été prise de nommer Monsieur Colm Smith, demeurant 19, rue des Bateliers, L-6713 Gravenmacher, en tant que nouvel administrateur de la société, et ce avec effet immédiat. La ratification de cette nomination sera soumise à la plus prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 19, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43677/729/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (6) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 77.509.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 20 juin 2001

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société anonyme EUROPEAN E-COMMERCE (6) S.A. tenu à Luxembourg, le 20 juin 2001, les résolutions suivantes:

- décision a été prise d'accepter la démission de Monsieur Christian Bühlmann en tant qu'administrateur de la société et ce, avec effet immédiat,
- décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière à l'administrateur sortant pour la période de son mandat,
- décision a été prise de nommer Monsieur Colm Smith, demeurant 19, rue des Bateliers, L-6713 Gravenmacher, en tant que nouvel administrateur de la société, et ce avec effet immédiat. La ratification de cette nomination sera soumise à la plus prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 19, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43678/729/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

NEW PRODUCT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4985 Sanem, 33, route de Luxembourg.

L'an deux mille un, le premier juin.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Capellen.

A comparu:

Monsieur Philippe Blondiau, commerçant, demeurant à B-6001 Charleroi, 4^{ème} Avenue 46.

Lequel comparant déclare être le seul associé de la société privée à responsabilité limitée NEW PRODUCT, S.à r.l., avec siège social à Differdange, constituée suivant acte reçu par le notaire Aloyse Biel publié au Mémorial C n° 68 du 20 janvier 2001.

L'associé prie le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Puis, après avoir exposé l'ordre du jour, l'associée unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé décide de transférer le siège social de Differdange à Sanem.

Deuxième résolution

Le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«Le siège social est établie à Sanem.»

Troisième résolution

L'adresse sociale est fixée à L-4985 Sanem, 33, route de Luxembourg.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, sont évalués approximativement à dix-sept mille francs (17.000,- frs).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec le comparant au paiement desdits frais.

Dont acte, fait et passé à Capellen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Blondiau, A. Biel.

Enregistré à Capellen, le 8 juin 2001, vol. 421, fol. 93, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 5 juillet 2001.

A. Biel.

(43815/203/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

EXXONMOBIL LUXEMBOURG ET CIE.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 72.560.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, vol. 555, fol. 7, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 10 juillet 2001.

R. Kremer

Administrateur-Délégué

(43684/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

F. VAN LANSCHOT BANKIERS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8201 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 29.522.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2001, vol. 555, fol. 35, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2001.

(43685/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

EUROPEAN INTERNET SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 74.714.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des associés du 18 mai 2001

- Le rapport du conseil de gérance est approuvé.
- L'Assemblée donne décharge aux gérants pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
- L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg comme gérant de la société.
- L'Assemblée nomme en remplacement du gérant démissionnaire Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 18, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43681/595/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

EUROPEAN PAINTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 72.928.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des associés du 18 mai 2001

- Le rapport du conseil de gérance est approuvé.
- L'Assemblée donne décharge aux gérants pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
- L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg comme gérant de la société.
- L'Assemblée nomme en remplacement du gérant démissionnaire Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 18, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43682/595/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

EUROPEAN WINES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 68.709.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des associés du 18 mai 2001

- Le rapport du conseil de gérance est approuvé.
- L'Assemblée donne décharge aux gérants pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
- L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, comme gérant de la société.
- L'Assemblée nomme en remplacement du gérant démissionnaire Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 18, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43683/595/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

ODYSSEY GROUP S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, rue J.F. Kennedy.

L'an deux mille un, le dix-neuf juin.

Par-devant Nous, Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société ODYSSEY GROUP S.A., ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 43, rue J.F. Kennedy, constituée sous la dénomination de O.D.C HOLDING S.A. suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 9 février 1995, publié au Mémorial C, numéro 263 du 15 juin 1995, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 8 décembre 1995, publié au Mémorial C, numéro 84 du 17 février 1996, dans lequel acte a été entre autres changé la dénomination de la société en ODYSSEY TREASURY SYSTEMS S.A., suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 16 mars 1998, publié au Mémorial C, numéro 457 du 24 juin 1998, dans lequel acte a été entre autres changé la dénomination de la société en ODYSSEY GROUP S.A., suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 27 avril 1999, publié au Mémorial C, numéro 503 du 1^{er} juillet 1999, suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 22 juin 2000, publié au Mémorial C, numéro 31 du 17 janvier 2001 et suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 21 novembre 2000, non encore publié au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Monsieur Guy Eggermont, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Malika Hammouda, demeurant à Hagondange (France).

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Hervé Scheid, demeurant à Morhange (France).

Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires ont été tous avisés par E-Mail en date du 28 mai 2001 et par lettre en date du 30 mai 2001;

II. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III. Qu'il appert de ladite liste de présence que sur les dix-neuf millions six cent soixante-six mille (19.666.000) actions, représentant l'intégralité du capital social, treize millions neuf cent vingt-quatre mille neuf cent cinquante (13.924.950) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire. Tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir connaissance des points figurant à l'ordre du jour, l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

IV. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Réduction du capital social d'un montant de cinq millions trente-sept mille quatre cent cinq francs luxembourgeois (5.037.405,- LUF) afin de le porter de son montant actuel de cent dix-huit millions six cent soixante-trois mille trois cents francs luxembourgeois (118.663.300,- LUF) à un montant de cent treize millions six cent vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt-quinze francs luxembourgeois (113.625.895,- LUF), par l'annulation de quatre cent cinquante-deux mille trois cent trois (452.303) actions propres détenues par la société dans son portefeuille, précédemment détenues par d'anciens employés de sa filiale.

2) Augmentation du capital autorisé de la société pour le porter de son montant actuel de deux cent un millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cents francs luxembourgeois (201.699.500,-LUF) à un milliard huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents francs luxembourgeois (1.008.497.500,- LUF) et autorisation au Conseil d'Administration de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel des anciens actionnaires et de réserver un nombre d'actions (plan d'options) ne pouvant dépasser dix pour cent (10%) du capital social souscrit au personnel de la société ou de sociétés affiliées ou liées lors d'une augmentation de capital réalisée dans le cadre du capital autorisé.

3) Conversion, avec effet à compter de la date de l'assemblée, de la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) au taux de change officiel de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (40,3399 LUF) pour un euro (1,- EUR). Suite à cette conversion, le capital de la société sera de deux millions huit cent seize mille sept cent douze virgule trente-six euros (2.816.712,36 EUR), divisé en dix-neuf millions deux cent treize mille six cent quatre-vingt-dix-sept (19.213.697) actions sans désignation de valeur nominale, et le capital autorisé de la société sera de vingt-cinq millions d'euros (25.000.000,- EUR).

4) Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la société.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social d'un montant de cinq millions trente-sept mille quatre cent cinq francs luxembourgeois (5.037.405,- LUF) afin de le porter de son montant actuel de cent dix-huit millions six cent soixante-trois mille trois cents francs luxembourgeois (118.663.300,- LUF) à un montant de cent treize millions six cent vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt-quinze francs luxembourgeois (113.625.895,- LUF), par l'annulation de quatre cent cinquante-deux mille trois cent trois (452.303) actions propres détenues par la société dans son portefeuille, précédemment détenues par d'anciens employés de sa filiale.

Le conseil d'administration est chargé de procéder, dans les plus brefs délais, à l'annulation des prédites quatre cent cinquante-deux mille trois cent trois (452.303) actions.

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir considéré et marqué son accord au contenu du rapport du Conseil d'Administration établi à la date du 31 mai 2001 et envoyé à tous les actionnaires, décide d'augmenter le capital autorisé de la société pour le porter de son montant actuel de deux cent un millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cents francs luxembourgeois (201.699.500,- LUF) à un milliard huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents francs luxembourgeois (1.008.497.500,- LUF) et autorisation au Conseil d'Administration de supprimer ou de limiter le droit de

souscription préférentiel des anciens actionnaires et de réserver un nombre d'actions (plan d'options) ne pouvant dépasser dix pour cent (10%) du capital social souscrit au personnel de la société ou de sociétés affiliées ou liées lors d'une augmentation de capital réalisée dans le cadre du capital autorisé.

Troisième résolution

L'assemblée décide de convertir, avec effet à compter de ce jour, la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) au taux de change officiel de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (40,3399 LUF) pour un euro (1,- EUR). Suite à cette conversion, le capital de la société sera de deux millions huit cent seize mille sept cent douze virgule trente-six euros (2.816.712,36 EUR), divisé en dix-neuf millions deux cent treize mille six cent quatre-vingt-dix-sept (19.213.697) actions sans désignation de valeur nominale, et le capital autorisé de la société sera de vingt-cinq millions d'euros (25.000.000,- EUR).

Quatrième résolution

Suite aux résolutions précédentes, l'assemblée décide:

a) de modifier l'article 5, premier alinéa, des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à deux millions huit cent seize mille sept cent douze virgule trente-six euros (2.816.712,36 EUR), divisé en dix-neuf millions deux cent treize mille six cent quatre-vingt-dix-sept (19.213.697) actions sans désignation de valeur nominale.»

b) de modifier l'article 5, deuxième alinéa, des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, pour le porter jusqu'au montant de vingt-cinq millions d'euros (25.000.000,- EUR), représenté par des actions sans valeur nominale. Dans ces limites, le conseil d'administration peut décider d'augmenter le capital par voie d'apports en numéraire ou ne consistant pas en numéraire, par l'incorporation de réserves, avec ou sans émission de titres nouveaux avec ou sans prime d'émission. Lors de ces augmentations, le conseil d'administration est autorisé à limiter ou à supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants et de réserver un nombre d'actions ne pouvant dépasser dix pour cent (10%) du capital social souscrit au personnel de la société ou de sociétés affiliées ou liées dans le cadre d'un plan d'options.»

c) de supprimer le cinquième alinéa de l'article 5 des statuts de la société.

Frais

Le montant des frais qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à trente-cinq mille francs luxembourgeois (35.000,- LUF).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite aux comparants qui tous sont connus du notaire par leurs nom, prénom, état civil et résidence, lesdits comparants ont signé ensemble avec Nous, notaire, le présent original.

Signé: G. Eggermont, M. Hammouda, H. Scheid, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 21 juin 2001, vol. 422, fol. 5, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 5 juillet 2001.

A. Weber.

(43820/236/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

ODYSSEY GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, rue J.F. Kennedy.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(43821/236/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

FAP INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 57.064.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2001, vol. 555, fol. 24, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

RUSSELL BEDFORD LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

(43686/512/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

O.I.M. - OPERATIONS IMMOBILIERES MOLITOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2555 Luxembourg, 41, rue de Strassen.

L'an deux mille un, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

Ont comparu:

1.- Alphonse Molitor, commerçant, et son épouse

2.- Pia Schweig, sans état,

demeurant ensemble à L-2555 Luxembourg, 41, rue de Strassen,

seuls associés de O.I.M. - OPERATIONS IMMOBILIERES MOLITOR (en abrégé: O.I.M.), S.à r.l., établie et ayant son siège à L-2555 Luxembourg, 41, rue de Strassen, constituée suivant acte de Tom Metzler de Luxembourg-Bonnevoie en date du 17 janvier 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 260 du 2 août 1990, modifiée suivant acte Aloyse Biel de Differdange du 13 octobre 1993, publié audit Mémorial, Numéro 584 du 8 décembre 1993, modifiée suivant acte Frank Molitor de Mondorf-les-Bains du 11 avril 1997, publié audit Mémorial, Numéro 418 du 1^{er} août 1997.

Les comparants, agissant en leur qualité d'associés, se réunissent en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent dûment convoqués, et prennent, sur ordre du jour conforme et à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Ils acceptent la démission de Alphonse Molitor de sa fonction de gérant de la Société et lui donnent décharge de ses fonctions.

Deuxième résolution

Ils nomment Pia Schweig, préqualifiée, gérant de la Société avec pouvoir d'engager la Société par sa signature individuelle.

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Schweig, A. Molitor, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 juillet 2001, vol. 861, fol. 3, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 6 juillet 2001.

F. Molitor.

(43822/223/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

LORENZO HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse.

H. R. Luxemburg B 10.874.

Protokoll der Verwaltungsratssitzung vom 22. Juni 2001

Anwesend:

Andreas Fellmann

Marc Jones

Simone Fehlen

Tagesordnung:

1. Wahl eines Delegierten des Verwaltungsrates

2. Verschiedenes

Einstimmig haben alle anwesenden Mitglieder des Verwaltungsrates folgenden Beschluss gefasst:

Einziger Beschluss

Entsprechend den Statuten und der Artikel 53 Absatz 4 und 60 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaft in ihrer modifizierten Form und auf der Grundlage der dem Verwaltungsrat von der Generalversammlung erteilten Ermächtigung, beschliessen die Mitglieder des Verwaltungsrates einstimmig, Herrn Andreas Fellmann, wohnhaft in L-Grevenmacher, zum geschäftsführenden Verwaltungsrat zu wählen, der die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift verpflichten kann und mit der täglichen Geschäftsführung beauftragt wird.

Luxemburg, am 22. Juni 2001.

A. Fellmann / M. Jones / S. Fehlen

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2001, vol. 555, fol. 14, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43770/576/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

PENKINS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 65.194.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin 2001

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 28 juin 2001 que:

- L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 73, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg de sa fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat.

- L'Assemblée élit en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2004.

- L'Assemblée ratifie la cooptation de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur.

Son mandat prendra fin à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2004.

Luxembourg, le 28 juin 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signatures

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 18, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43830/595/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

PICSOU HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 60.709.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2001**Conseil d'Administration*

- Monsieur Raymond Le Lourec, Conseiller Fiscal, demeurant à Luxembourg.

- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg

- Monsieur Jean-Paul Frank, Expert-comptable, demeurant à Luxembourg

Commissaire aux Comptes

LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

L'Assemblée des actionnaires décide à l'unanimité de convertir rétroactivement le capital et la réserve légale en EUR pour le 1^{er} janvier 2001 de la façon suivante:

Conversion (40,3399)	30.986,69
Augmentation du capital par Incorporation de réserves.....	263,31
	31.250,00

Luxembourg, le 14 mai 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 8, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43833/503/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

PICSOU HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 60.709.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 8, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour la PICSOU HOLDING S.A.H.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(43834/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

FARTA V S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 64.502.

The balance sheet as at December 31, 2000, registered in Luxembourg on July 9, 2001, Vol. 555, Fol. 35, Case 5, has been deposited at Trade Register of Luxembourg on July 10, 2001.

For publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, on July 10, 2001.

(43687/695/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

PARTNERSHIP TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 11.156.

L'an deux mille un, le vingt juin.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding PARTNERSHIP TRUST S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 11.156, constituée suivant acte notarié en date du 24 décembre 1971, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 74 du 30 mai 1972 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 24 mai 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 308 du 28 octobre 1989.

L'Assemblée est ouverte à seize heures sous la présidence de Madame Myriam Lambeau, ingénieur commercial, demeurant à Dalheim,

qui désigne comme secrétaire Madame Véronique During, employée privée, demeurant à F-Molvange.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Josiane Dhamen, employée privée, demeurant à Koerich.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1) Changement de l'année sociale du 31 décembre au 31 mars.
- 2) Changement de la date de l'assemblée générale du mois de juin au mois de septembre.
- 3) Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de changer l'année sociale qui commencera le 1^{er} avril et se terminera le 31 mars de l'année suivante.

Exceptionnellement, l'année sociale ayant commencé le 1^{er} janvier 2001 prendra fin le 31 mars 2001.

En conséquence l'article 27 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 27. L'année sociale commence le premier avril et se terminera le trente et un mars de l'année suivante.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer la date de la tenue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra désormais le deuxième lundi du mois de septembre à douze heures et pour la première fois en deux mille un.

En conséquence le premier alinéa de l'article 11 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 11. Premier alinéa. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la société ou à tout endroit du Luxembourg, qui sera fixé dans les avis de convocation, le deuxième lundi du mois de septembre à douze heures.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Lambeau, V. During, J. Dhamen, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2001, vol. 130S, fol. 5, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2001

F. Baden.

(43828/200/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

PARTNERSHIP TRUST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 11.156.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(43829/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

SPIDOLSWÄSCHEREI, Société Coopérative.

Siège social: Luxembourg-Ville.

Le Conseil d'Administration

Membres effectifs:

- a) Monsieur Henri Hinterscheid, directeur administratif de l'Hôpital de la Ville d'Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, Président,
- b) Monsieur Claude Fritz, responsable de la facturation de la Clinique Sainte Thérèse, demeurant à Contern, Vice-Président,
- c) Monsieur Jeff Schmit, conseiller économique de l'Entente des Hôpitaux Luxembourgeois, demeurant à Luxembourg, Trésorier,
- d) Monsieur Thierry Graul, membre effectif de la Commission Administrative de l'Hôpital de la Ville d'Esch-sur-Alzette, demeurant à Steinsel,
- e) Monsieur Raoul Vinandy, infirmier hygiéniste de la Clinique Sainte Thérèse, demeurant à Dudelange,
- f) Monsieur Norbert Nick, secrétaire-économiste de la Clinique Sacré-Coeur, demeurant à Esch-sur-Alzette,
- g) Monsieur André Pütz, chef des services administratifs de la Clinique d'Eich, demeurant à Colmar-Berg.

Membres suppléants

- a) Membre suppléant de l'Ehl reste à désigner,
- b) Monsieur Emile Kmiotek, vice-président de la Commission administrative de l'Hôpital de la Ville d'Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette,
- c) Monsieur Serge Haag, directeur des soins de l'Hôpital de la Ville d'Esch-sur-Alzette, demeurant à Ehlerange,
- d) Monsieur Guy Thill, responsable de la comptabilité et coordinateur budget de la Clinique Sainte Thérèse, demeurant à Mondercange,
- e) Monsieur Gunar Jamros, infirmier général adjoint de la Clinique Sainte Thérèse, demeurant à Bollendorf (Allemagne),
- f) Madame Patricia Mahassen, coordinateur des services logistiques de la Clinique Sacré-Coeur, demeurant à Hesperange,
- g) Monsieur le Docteur Jean Nosbaum, médecin-directeur de la Clinique d'Eich, demeurant à Heisdorf.

Pour requisition

H. Hinterscheid

Président

Compte-rendu du conseil d'administration du 1^{er} avril 1997

Membres présents:

- M. Henri Hinterscheid (HVEA)
 - Dr Nicolas Majerus (HVEA)
 - M. Norbert Nick (Cl. Sacré-Coeur)
 - M. André Pütz (Cl. d'Eich)
 - M. Guy Thill (CHL)
 - M. Claude Fritz (Cl. Ste Thérèse)
 - M. Gérard Oth (Cl. Ste Thérèse)
- Invités:
- M. Serge Vermeulen (HPMA)
 - M. Lucien Sturm (Hôp. de Dudelange)
 - M. Nico Ollinger (Hôp. de Steinfort)
 - Mme Patty Geisen (EHL)
 - M. Marc Hastert (pour les points 5 et 6) (EHL)

Invité excusé:

M. Walter Benedetti (EHL)

M. Jean-Paul Messerig (Cl. Wiltz)

Ouverture de la séance par Monsieur le Président Henri Hinterscheid

Ordre du jour:

1. Désignation du Président

Le Conseil d'administration confirme la nomination de Monsieur Henri Hinterscheid en tant que Président de la SPIDOLSWÄSCHEREI.

1.a. Désignation du vice-président

Le conseil d'administration nomme, à l'unanimité des membres présents, Monsieur Gérard Oth vice-président de la SPIDOLSWÄSCHEREI.

1.b. Désignation du secrétaire

Le conseil d'administration nomme, à l'unanimité des membres présents, Madame Patty Geisen, secrétaire de la SPIDOLSWÄSCHEREI, sous condition qu'un accord soit trouvé avec l'EHL quant à l'organisation et à l'indemnisation du temps de travail consacré à la SPIDOLSWÄSCHEREI.

1.c. Désignation de l'administrateur-délégué

Le conseil d'administration nomme, à l'unanimité des membres présents, Monsieur Henri Hinterscheid, administrateur-délégué de la SPIDOLSWÄSCHEREI.

2.a. Comptabilité

La question s'est posée s'il faut faire appel à une fiduciaire. Il est décidé à l'unanimité des membres présents, en un premier temps de faire appel à Monsieur Walter Benedetti, conseiller économique de l'EHL, pour effectuer les travaux de comptabilité, sous condition qu'un accord soit trouvé avec l'EHL quant à l'organisation et à l'indemnisation du temps de travail consacré à la SPIDOLSWÄSCHEREI.

Il est également décidé de nommer un trésorier, non expressément prévu par les statuts, qui aura un rôle d'interlocuteur entre le comptable et la société.

A cette occasion, le conseil d'administration désigne à l'unanimité des membres présents Monsieur Guy Thill trésorier de la SPIDOLSWÄSCHEREI.

2.b. Secrétariat

Ce volet est déjà discuté sous 1.b.

3. Relations bancaires

Il est décidé que la société coopérative ouvrira des comptes bancaires auprès des quatre établissements suivants:

BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT (BCEE)

BANQUE GÉNÉRALE DU LUXEMBOURG (BGL)

BANQUE INTERNATIONALE DU LUXEMBOURG (BIL)

LA POSTE (CCP)

Pour des raisons de flexibilité, il est arrêté que le droit de signature appartient isolément, et dans le cadre de leurs mandats respectifs, au président, vice-président et au trésorier de la SPIDOLSWÄSCHEREI.

Les principes de la signature conjointe ainsi que du plafonnement du montant ne sont pas retenus.

4. Appel d'offres pour emprunts

Les frais d'investissements sont estimés à environ 250 millions de francs.

Il est retenu que la société coopérative demandera des prêts auprès des trois banques désignées sous point 3. ainsi qu'à la CAISSE RURALE RAIFFEISEN et à la CAISSE DES PENSIONS.

Des appels d'offres ont déjà été effectués par l'HVEA, la société coopérative relancera les appels d'offres.

Le vice-président propose de s'adresser au Ministère des Classes Moyennes qui accorde des facilités pour un premier établissement notamment pour l'acquisition de structures.

Il cite notamment une loi du 17 février 1997 portant modification de la loi du 27 juillet 1993 ayant pour objet le développement et la diversification économiques ainsi que l'amélioration de la structure générale et de l'équilibre régional de l'économie, telle qu'elle a été modifiée par la loi du 21 février 1997.

Il est également question des subventions de la CEE et du préfinancement par la CEE, notamment dans le cadre des relations avec l'ANPE pour l'embauchage de personnes au chômage.

Il est convenu de contacter également la SNCI qui accorde des prêts à des taux bas. Il est également convenu que Messieurs Oth et M. Benedetti se concerteront pour exploiter toutes les possibilités d'obtention de prêts, subsides et aides et analysent les moyens existants sur le marché et les formules de prêts envisageables (crédit à long et à court terme).

Le vice-président suggère de demander la garantie de l'Etat pour les emprunts à contracter.

5. Contrats d'architectes et 6. Contrats d'ingénieurs

La question posée est la suivante: La société coopérative va-t-elle reprendre les contrats passés par l'Hôpital de la Ville d'Esch avec les architectes et ingénieurs en relations avec eux (FELGEN & ASSOCIES; SEEWÖSTER & PARTNER)?

Une telle reprise est-elle possible? Si oui, faudra-t-il respecter l'article 3 alinéa 2 des statuts concernant la législation sur les marchés publics?

Il convient d'analyser la proposition des marchés de gré à gré et le cadre de la règle de la soumission.

D'après le vice-président il aurait fallu créer d'abord une Société Civile Immobilière (SCI) pour la construction de l'immeuble et la société coopérative serait intervenue dans une deuxième étape pour l'exploitation.

Les membres du conseil d'administration décident cependant, eu égard au stade d'avancement du projet (procédure commodo-incommodo), de continuer avec les mêmes personnes.

Concernant les frais préengagés par l'hôpital de la Ville d'Esch, entre autre les frais d'études, le président propose de faire appel à des subventions étatiques pour leur prise en charge.

Enfin, concernant le problème du respect de la législation des marchés publics, il est convenu que M. Frieseisen du Ministère de l'Intérieur sera recontacté. Il recevra copie du présent compte-rendu pour information.

A cette occasion il lui sera demandé quelle procédure il est préférable de respecter dans le contexte de la phase transitoire jusqu'à l'adhésion officielle des établissements communaux à la SPIDOLSWÄSCHEREI .

7. Décision de principe de s'associer à un blanchisseur industriel.

Faut-il s'associer à un blanchisseur industriel? Si oui, sous quelle forme?

Les avantages d'une telle association sont le «know-how» de ces professionnels de blanchisserie et éventuellement l'apport de leur clientèle existante.

Le vice-président suggère une association avec un blanchisseur en vue d'un roulement en travail d'équipe.(Drëtt Schicht).

Le trésorier souligne qu'il faut d'abord définir les objectifs de la buanderie.

Le président propose un renting-system.

Beaucoup de question restent ouvertes dans ce domaine

- Dispatching central ou non?

- Personnel

- Forme d'association: participation dans la société?

exploitation totale ou partielle?

- Reprise du personnel travaillant actuellement dans les buanderies existantes?

Le représentant de la clinique du Sacré-Coeur suggère de demander aux blanchisseurs sous quelle forme ceux-ci conçoivent une telle association.

Selon le vice-président il faut d'abord définir les objectifs et possibilités de la buanderie et discuter ensuite des éventuelles synergies.

Le président remarque qu'il faut réanalyser le concept de départ (blanchir «Flaachwäsch» et uniformes).

Il propose une éventuelle collaboration avec le projet de buanderie de la CARITAS sur le site du ZARE.

Il convient aussi d'analyser les normes existantes en la matière (techniques, pliage ...).

8. L'autorisation de commerce

En ce qui concerne l'autorisation de commerce, il y a lieu de voir quelles sont les personnes en possession d'une autorisation de commerce, sinon, quelles sont les conditions d'obtention de cette autorisation.

9. Préparation de l'entrevue du 2 avril 1997 avec Messieurs les Ministres Marc Fischbach et Johny Lahure et Monsieur le Secrétaire d'Etat Georges Wohlfart.

Cette entrevue prévue pour le 1^{er} avril a été reportée au 2 avril.

Il est convenu que les représentants de la SPIDOLSWÄSCHEREI S.C. écouteront les éventuelles propositions qui seront faites à l'occasion de cette entrevue et qu'une décision dans un sens ou dans un autre ne sera prise qu'ultérieurement à l'occasion d'une prochaine réunion du Conseil d'administration..

Un rapport succinct de l'entrevue avec Messieurs les Ministres sera transmis aux membres du conseil d'administration.

10. Divers

Il est convenu qu'une réunion de la SPIDOLSWÄSCHEREI avec les responsables du ZARE sera prochainement organisée afin de discuter de l'implantation de la société sur le site.

Fin de séance.

H. Hinterscheid

Président

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2001, vol. 555, fol. 32, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43864/000/158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

SPIDOLSWASCHEREI, Société Coopérative.

Siège social: Luxembourg-Ville.

EXTRAIT

MM. Nico Ollinger et Lucien Sturm ont été nommés commissaires aux comptes en date du 22 juin 2001 par l'assemblée générale des membres en remplacement de M. Georges Bassing, démissionnaire, dont ils achèveront le mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 juin 2001.

Pour SPIDOLSWÄSCHEREI, Société Coopérative

H. Hinterscheid

Président

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2001, vol. 555, fol. 32, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43865/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

PORT & PART HOLDING S.A. (PPH), Société Anonyme en liquidation.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 62.719.

L'an deux mille un, le dix-neuf juin.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PORT & PART HOLDING S.A. (PPH), en liquidation, avec siège social à Luxembourg, 84, Grand-rue, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 62.719.

La séance est ouverte à 11.00 heures, sous la présidence de Monsieur Carlo Hoffmann, Directeur, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 84, Grand-rue.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Christine Ries, Secrétaire de Direction, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 84, Grand-rue.

A été appelé aux fonctions de scrutateur Monsieur Georges Majerus, expert-comptable, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 84, Grand-rue,

tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'aster ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Rapport du Commissaire à la liquidation.

2.- Délibéré sur la gestion du Liquidateur.

3.- Décharge à donner aux Administrateurs, Commissaire, Liquidateur et Commissaire à la liquidation.

4.- Fixation du lieu de la conservation des livres et pièces de la Société.

5.- Clôture de la liquidation.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III. L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV. La présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

V. Une assemblée générale extraordinaire documentée par le notaire instrumentant en date du 8 juin 2001, en voie de publication au Mémorial, décida la dissolution de la société et prononça sa mise en liquidation.

La même assemblée générale désigna comme liquidateur FIDU-CONCEPT, S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social à Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

Une assemblée générale extraordinaire, tenue en date du 18 juin 2001, prit connaissance du rapport du liquidateur et désigna comme commissaire à la liquidation Monsieur Georges Majerus, préqualifié.

Le Président donne lecture du rapport du commissaire. Ce rapport conclut à l'adoption des comptes de liquidation.

Sur ce, l'assemblée aborde l'ordre du jour et après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée adopte le rapport du commissaire à la liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve la gestion du liquidateur et les comptes de liquidation.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux anciens administrateurs et commissaire, au liquidateur et au commissaire à la liquidation.

Quatrième résolution

L'assemblée décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans à l'ancien siège social à Luxembourg, 84, Grand-rue.

Cinquième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société a définitivement cessé d'exister.

Frais

Le montant des frais afférents incombant à la société en raison des présentes est estimé à vingt mille (20.000,-) francs. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.15 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Hoffmann, C. Ries; G. Majerus, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2001, vol. 9CS, fol. 52, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de ladite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2001.

R. Neuman.

(43836/226/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

FG-FINANCE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2220 Findel, 672, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 32.285.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 6 juillet 2001 que:

Monsieur Olivier Humblet, employé de banque, c/o NORDEA BANK S.A., 672, rue de Neudorf, L-2220 Findel (Grand-Duché de Luxembourg)

a été nommé Commissaire en remplacement de

Monsieur Claude Lacasse, employé de banque, c/o NORDEA BANK S.A., 672, rue de Neudorf, L-2220 Findel (Grand-Duché de Luxembourg)

Findel, le 9 juillet 2001.

Pour la société

NORDEA BANK S.A.

L'agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2001, vol. 555, fol. 32, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43688/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

FIGED, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 8.443.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2001, vol. 555, fol. 25, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(43690/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

FIGED, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 8.443.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 22 juin 2001

L'Assemblée décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions, d'augmenter le capital social de la société à concurrence de LUF 50.985,- pour le porter à LUF 6.050.985,- par incorporation du résultat reporté à due concurrence et de convertir le capital social pour le fixer à EUR 150.000,- (cent cinquante mille euros) avec effet au 1^{er} janvier 2001.

L'Assemblée décide de modifier l'article 5. alinéa 1^{er} des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède. En conséquence, l'article 5 des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa** Le capital social est fixé à cent cinquante mille euros (EUR 150.000,-) représenté par six mille (6.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

L'Assemblée décide d'accepter la démission de Messieurs Georges Bettermann et Jean-Paul Rossier en tant qu'Administrateur et leur accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de leur mandat.

L'Assemblée décide de nommer comme Administrateur la société FIDAC S.A., ayant son siège social 3B, boulevard du Prince Henri, Luxembourg, et Monsieur Jacques Tordoor, demeurant à Aubange (B). Leur mandat viendra à expiration en 2002.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2001, vol. 555, fol. 25, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43691/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

FONTRALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6113 Junglinster, 9, rue des Cerises.
R. C. Luxembourg B 54.192.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2001, vol. 555, fol. 31, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(43700/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

GENERAL RAILWAY ACTIVITIES HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 33.454.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2001

Conseil d'Administration

- Monsieur Armand Distave, Conseiller Economique et Fiscal, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Raymond Le Lourec, Conseiller Fiscal, demeurant à Luxembourg.
- Madame Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg

Commissaire aux Comptes

LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

L'Assemblée des actionnaires décide à l'unanimité de convertir rétroactivement le capital social en EUR pour le 1^{er} janvier 2001 et de supprimer la valeur nominale des actions de la façon suivante:

Conversion 14.500.000,- LUF / (40,3399) 359.445,61

Luxembourg, le 17 mai 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 8, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43703/503/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

GENERAL RAILWAY ACTIVITIES HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 33.454.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 8, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour la GENERAL RAILWAY ACTIVITIES HOLDING S.A.H.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(43704/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

G-REASSURANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 35.682.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 18, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

L'Assemblée Générale annuelle du 7 mai 2001 nomme aux postes d'Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Madame Brigitte Boone
- M. Mihai Charlier
- Monsieur Lambert Schroeder

L'Assemblée Générale annuelle du 7 mai 2001 nomme également PricewaterhouseCoopers, Luxembourg réviseur indépendant jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2001.

Signature.

(43701/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

HRT REVISION, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 51.238.

Assemblée Générale des associés du 12 mars 2001

1. Monsieur Pierre Hoffmann, demeurant à L-7342 Heisdorf, 4, rue J.B. Schwartz
2. Monsieur Dominique Ransquin, demeurant à L-5250 Sandweiler, 25, rue de Remich
3. Monsieur Romain Thillens, demeurant à L-9536 Wiltz, 10, avenue Nic Kreins

agissant en leur qualité de seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée HRT REVISION, S.à r.l., ayant son siège à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 51.238, constituée suivant acte notarié en date du 24 mai 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés, numéro 416 du 30 août 1995, déclarent se réunir en assemblée générale et prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital à concurrence de cinq mille quatre-vingt-dix-huit francs luxembourgeois cinquante centimes (LUF 5.098,50) pour le porter de son montant actuel de six cent mille francs luxembourgeois (LUF 600.000,-) à six cent cinq mille quatre-vingt-dix-huit francs luxembourgeois cinquante centimes (LUF 605.098,50) par incorporation au capital d'un montant de cinq mille quatre-vingt-dix-huit francs luxembourgeois cinquante centimes (LUF 5.098,50) prélevé sur le poste bénéfice reporté de la société sans création de parts sociales nouvelles.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir le capital social de LUF en EUR.

Le capital social ainsi fixé à quinze mille euros (EUR 15.000,-).

L'assemblée décide de fixer la valeur nominale des six cents (600) parts existantes à vingt-cinq euros (EUR 25,-).

Troisième résolution

En conséquence des deux résolutions qui précèdent, l'article 6 des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à quinze mille euros (EUR 15.000,-) représenté par six cents (600) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2001, vol. 554, fol. 29, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43722/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

HELENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 55.393.

Extrait du Conseil d'Administration du 20 juin 2001

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société anonyme HELENA S.A. tenue à Luxembourg, le 20 juin 2001, les résolutions suivantes:

- décision a été prise d'accepter la démission de Monsieur Christian Bühlmann en tant qu'administrateur de la société et ce, avec effet immédiat,
- décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière à l'administrateur sortant pour la période de son mandat,
- décision a été prise de nommer Monsieur Colm Smith, résidant au 19, rue des Bataeliers, L-6713 Grevenmacher, en tant que nouvel administrateur de la société, et ce avec effet immédiat. La ratification de cette nomination sera soumise à la plus prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 19, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43718/729/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

HMS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 57.287.

The balance sheet as at December 31, 2000, registered in Luxembourg, on 9 July 2001, vol. 555, fol. 35, case 5, has been deposited at the record office of the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, on 10 July 2001.

Mamer, 10 July 2001.

(43720/695/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

GATO HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital: EUR 13.000.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 69.640.

Extrait de la Décision de l'Associé Unique du 16 juin 2001

En date du 16 juin 2001, l'Associé Unique de GATO HOLDING, S.à r.l., dont le siège social se trouve au 3, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, a pris les résolutions suivantes:

- Décision a été prise d'accepter la démission de Monsieur Dennis Bosje en tant que gérant de la société et ce, avec effet immédiat.
- Décharge a été donnée au gérant sortant pour la durée de son mandat.
- Décision a été prise de nommer Monsieur Michal Wittmann demeurant à Walbredimus, Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la société et ce, avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2001, vol. 555, fol. 25, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43702/729/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

GLENELG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 11.500,-.

Siège social: L-2017 Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi.
R. C. Luxembourg B 82.400.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique du 3 juillet 2001 que:

- le siège social a été transféré avec effet au 3 juillet 2001 à rue Richard Coudenhove-Kalergi, B.P. 780, L-2017 Luxembourg;
- Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques, demeurant au 10, avenue Nic Kreins, L-9536 Wiltz, a été nommé gérant supplémentaire de la société, pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 juillet 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2001, vol. 555, fol. 35, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43709/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

INTERDEAN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Strassen, 76, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 52.766.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2001 a approuvé les comptes annuels au 31 décembre 2000 et a décidé de payer un dividende de LUF 8.067.980,- et de reporter le solde du bénéfice de l'exercice 2000 à compte nouveau.

D'autre part, l'assemblée a pris les résolutions suivantes:

Conversion du capital social actuel de LUF 2.000.000,- représenté par 100 actions de LUF 20.000,- chacune en EUR 50.000,- représenté par 100 actions de EUR 500,- chacune après avoir effectué un prélèvement sur les résultats reportés de EUR 421,30, ceci en accord avec les dispositions de la loi du 10 décembre 1998.

Le conseil d'administration actuellement en fonction se compose comme suit:

Mr Helmut Miller;

Mme Marie-Anne Krier;

Mr Alain Gallion

Pour extrait sincère et conforme

INTERDEAN LUXEMBOURG S.A.

M.-A. Krier

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 20, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43733/664/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

HAZAK INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.396.

—
Extrait du Conseil d'Administration du 20 juin 2001

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société anonyme HAZAK INVEST S.A. tenue à Luxembourg, le 20 juin 2001, les résolutions suivantes:

- décision a été prise d'accepter la démission de Monsieur Christian Bühlmann en tant qu'administrateur de la société et ce, avec effet immédiat,
- décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière à l'administrateur sortant pour la période de son mandat,
- décision a été prise de nommer Monsieur Colm Smith, résidant au 19, rue des Bateliers, L-6713 Grevenmacher, en tant que nouvel administrateur de la société, et ce avec effet immédiat. La ratification de cette nomination sera soumise à la plus prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 19, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43713/729/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

HOLZ-EXPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.
R. C. Luxembourg B 59.092.

—
Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 20, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Signature.

(43721/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

IMMOBILIERE NR 30, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 22.762.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2000, ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2001, vol. 555, fol. 30, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Statutaire tenue en date du 3 mai 2001 que:

Délibération

L'Assemblée élit le nouveau Conseil d'Administration ainsi que le Commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale:

Administrateur:	Monsieur Francesco Signorio
Administrateur:	Monsieur Jean-Luc Jourdan
Administrateur:	Maître René Faltz
Commissaire aux Comptes	ERNST & YOUNG S.A.

L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à nommer pour:

Président

Administrateur-Délégué: Monsieur Francesco Signorio

Monsieur Francesco Signorio aura tous pouvoirs de signature individuelle dans la gestion journalière ainsi que dans tous les rapports avec les banques.

Pour extrait conforme, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(43731/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

KEGWORTH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 11, boulevard Dr. Charles Marx.
R. C. Luxembourg B 64.781.

L'an deux mille un, le vingt-deux juin.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KEGWORTH S.A., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 9 juin 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C en date du 26 août 1998, numéro 613.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sylvie Theisen, consultant, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Eliane Irthum, employée privée, demeurant à Helmsange.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Manuel Hack, expert-comptable, demeurant à Mamer.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Suppression de la valeur nominale d'une action.

2.- Conversion de la monnaie d'expression du capital social du franc luxembourgeois en euro.

3.- Augmentation du capital social à concurrence de EUR 13,31 (treize virgule trente et un Euro) pour le porter de son montant, après conversion, de EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf Euro à EUR 31.000,- (trente et un mille Euro) par apport en espèces.

4.- Fixation de la valeur nominale à EUR 10,- par action.

5.- Fixation d'un capital autorisé de EUR 1.500.000.

6.- Modification de l'article 3 des statuts pour le mettre en concordance avec ce qui précède.

7.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de LUF en Euro au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social de LUF 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) soit établi à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf Euro).

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 13,31 (treize virgule trente et un Euro pour le porter de son montant actuel de EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf Euro) à EUR 31.000,- (trente et un mille Euro) par apport en espèces, preuve en ayant été apportée au notaire instrumentaire.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier le nombre et la valeur nominale des actions de façon à ce que le capital social de EUR 31.000,- (trente et un mille Euro) soit représenté par 3.100 actions de EUR 10,- (dix Euro) chacune.

L'assemblée donne instruction au conseil d'administration d'échanger les actions anciennes contre des actions nouvelles et de les attribuer aux actionnaires proportionnellement à leurs droits.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de fixer le capital autorisé à EUR 1.500.000.

Sixième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 3 (alinéa 1 et 3) des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. (alinéa 1).** Le capital social est fixé à trente et un mille Euro (31.000,- EUR) représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix Euro (10,- EUR) chacune.»

«**Art. 3. (alinéa 3).** Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social jusqu'à un million cinq cent mille Euro (1.500.000,- EUR).»

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation du capital social est évaluée à cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (537,- LUF).

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de cet acte, s'élève approximativement à trente mille francs luxembourgeois (30.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Theisen, E. Irthum, M. Hack, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 2 juillet 2001, vol. 418, fol. 51, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 9 juillet 2001.

E. Schroeder.

(43749/228/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

KETTANEH GROUP HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 29.066.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2001, vol. 555, fol. 26, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale du 12 juin 2001

1. Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés pour une nouvelle période de trois ans, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004 qui statuera sur l'exercice 2003.

2. En application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, l'assemblée générale a décidé qu'il n'y aura pas lieu à dissolution anticipée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2001.

(43750/280/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

LUX CAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 70.104.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue à Luxembourg, le vendredi 29 juin 2001, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire aux Comptes ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de 1 (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Alfonso Belardi, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;

- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;

- Monsieur Sergio Vandt, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté.;

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 6 juillet 2001.

Le Conseil d'Administration

P. Bouchoms / S. Vandt

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2001, vol. 555, fol. 27, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43773/043/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

LESANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 50.138.

—
Extrait du Conseil d'Administration du 25 juin 2001

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société anonyme LESANGE S.A. tenu à Luxembourg, le 25 juin 2001, les résolutions suivantes:

- décision a été prise d'accepter la démission de Monsieur Christian Bühlmann en tant qu'administrateur de la société et ce, avec effet immédiat,
- décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière à l'administrateur sortant pour la période de son mandat,
- décision a été prise de nommer Monsieur Klaus Krumnau, demeurant 8, rue Principale, L-8383 Koerich, en tant que nouvel administrateur de la société, et ce avec effet immédiat. La ratification de cette nomination sera soumise à la plus prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 19, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43768/729/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

**KOLKIAH PETROLEUM HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. MEDIA INVESTMENTS HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

L'an deux mille un, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de MEDIA INVESTMENTS HOLDING S.A., établie et ayant son siège à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau,

constituée suivant acte Frank Molitor de Dudelange en date du 17 juillet 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 1 du 2 janvier 2001.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire David Eyschen, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Christophe Mouton, employé privé, demeurant à Arlon (Belgique).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, ci-jointe.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente Assemblée.

Le président expose et l'Assemblée constate que la présente Assemblée a pour ordre du jour:

- Modification de la dénomination en KOLKIAH PETROLEUM HOLDING S.A.
- Modification subséquente de l'article 1 des statuts.

Ensuite, l'Assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée modifie la dénomination de MEDIA INVESTMENTS HOLDING S.A. en KOLKIAH PETROLEUM HOLDING SA.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 1^{er} des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme luxembourgeoise, dénommée KOLKIAH PETROLEUM HOLDING S.A.»

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J.-M. Faber, D. Eyschen, C. Mouton et F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 juillet 2001, vol. 861, fol. 3, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 6 juillet 2001.

F. Molitor.

(43790/223/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

SIGP, (SOCIETE INTERNATIONALE DE GESTION DE PORTEFEUILLES) S.A.,**Société Anonyme en liquidation.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 49.558.

L'an deux mille un, le dix-neuf juin.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme en liquidation SIGP (SOCIETE INTERNATIONALE DE GESTION DE PORTEFEUILLES) S.A., avec siège social à Luxembourg, 84, Grand-rue, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 49.558.

La séance est ouverte à 11.15 heures,

sous la présidence de Monsieur Carlo Hoffmann, Directeur, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 84, Grand-rue.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Christine Ries, Secrétaire de Direction, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 84, Grand-rue.

A été appelé aux fonctions de scrutateur Monsieur Georges Majerus, expert-comptable, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 84, Grand-rue,

tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- 1.- Rapport du Commissaire à la liquidation.
- 2.- Délibéré sur la gestion du Liquidateur.
- 3.- Décharge à donner aux Administrateurs, Commissaire, Liquidateur et Commissaire à la liquidation.
- 4.- Fixation du lieu de la conservation des livres et pièces de la Société.
- 5.- Clôture de la liquidation.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III. L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV. La présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

V. Une assemblée générale extraordinaire documentée par le notaire instrumentant en date du 8 juin 2001, en voie de publication au Mémorial, décida la dissolution de la société et prononça sa mise en liquidation.

La même assemblée générale désigna comme liquidateur FIDU-CONCEPT, S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social à Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

Une assemblée générale extraordinaire, tenue en date du 18 juin 2001, prit connaissance du rapport du liquidateur et désigna comme commissaire à la liquidation Monsieur Georges Majerus, préqualifié.

Le Président donne lecture du rapport du commissaire. Ce rapport conclut à l'adoption des comptes de liquidation.

Sur ce, l'assemblée aborde l'ordre du jour et après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée adopte le rapport du commissaire à la liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve la gestion du liquidateur et les comptes de liquidation.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux anciens administrateurs et commissaire, au liquidateur et au commissaire à la liquidation.

Quatrième résolution

L'assemblée décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans à l'ancien siège social à Luxembourg, 84, Grand-rue.

Cinquième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société a définitivement cessé d'exister.

Frais

Le montant des frais afférents incombant à la société en raison des présentes est estimé à vingt mille (20.000,-) francs. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.30 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Hoffmann, C. Ries, G. Majerus, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2001, vol. 9CS, fol. 52, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de ladite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2001.

R. Neuman.

(43854/226/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

LEOPART LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 72.505.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des associés tenue le 6 juillet 2001

Résolution:

Les mandats des gérants et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000/2001 comme suit:

Conseil de gérance

MM. Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, gérant;
Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, gérant;
Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, gérant.

Commissaire aux comptes

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen

Pour extrait conforme

LEOPART LUXEMBOURG, S.à r.l.

Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Signatures

Gérants

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2001, vol. 555, fol. 32, case 9. – Reçu 500,- francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43765/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

LEOPART LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 72.505.

Le bilan au 28 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2001, vol. 555, fol. 32, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2001.

LEOPART LUXEMBOURG, S.à r.l.

Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Signatures

Gérants

(43766/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

LEOPART LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 72.505.

Le bilan au 31 octobre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2001, vol. 555, fol. 32, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2001.

LEOPART LUXEMBOURG, S.à r.l.

Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Signatures

Gérants

(43767/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

LES ROSSIGNOLS S.A. 1850, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 54.830.

—
Extrait du Conseil d'Administration du 18 juin 2001

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société anonyme LES ROSSIGNOLS S.A. 1850 tenu à Luxembourg, le 18 juin 2001, les résolutions suivantes:

- décision a été prise d'accepter la démission de Monsieur Christian Bühlmann en tant qu'administrateur de la société et ce, avec effet immédiat,
- décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière à l'administrateur sortant pour la période de son mandat,
- décision a été prise de nommer Monsieur Klaus Krumnau, administrateur de société résidant au 8, rue Principale, L-8383 Koerich, en tant que nouvel administrateur de la société, et ce avec effet immédiat. La ratification de cette nomination sera soumise à la plus prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 19, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43769/729/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

IDE INVESTMENT TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Findel, 672, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 48.670.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 6 juillet 2001 que:

ATIREM LIMITED (IBC - BVI no. 233 608)

c/o NORDEA BANK S.A., 672, rue de Neudorf, L-2220 Findel,

a été nommé Commissaire en remplacement de

Monsieur Claude Lacasse, employé de banque, demeurant à Fauvillers (Belgique).

Findel, le 9 juillet 2001.

Pour la société

NORDEA BANK S.A.

L'agent domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2001, vol. 555, fol. 32, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43727/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

LA BLITTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 44.585.

—
Extrait du Conseil d'Administration du 20 juin 2001

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société anonyme LA BLITTE S.A. tenu à Luxembourg, le 20 juin 2001, les résolutions suivantes:

- décision a été prise d'accepter la démission de Monsieur Christian Bühlmann en tant qu'administrateur de la société et ce, avec effet immédiat,
- décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière à l'administrateur sortant pour la période de son mandat,
- décision a été prise de nommer Monsieur Colm Smith, demeurant 19, rue des Bateliers, L-6713 Grevenmacher, en tant que nouvel administrateur de la société, et ce avec effet immédiat. La ratification de cette nomination sera soumise à plus prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 19, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43754/729/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

IMMO MALI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 33.415.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 26 juin 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social et le capital autorisé en euros avec effet au 1^{er} janvier 2001, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital sera de EUR 30.986,69. le capital sera représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale.

Le montant du capital autorisé sera de EUR 12.394.676,24 représenté par 500.000 actions sans désignation de valeur nominale.

Pour copie conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 17, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43728/560/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

IMMOBILIENGESELLSCHAFT CSC KIRCHBERG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1852 Luxemburg, 9, rue Kalchesbruck.
H. R. Luxemburg B 67.082.

AUSZUG

Durch Beschluss der in ausserordentlicher Sitzung tagenden jährlichen Gesellschafterversammlung vom 27. Juni 2001 wurde der Verwaltungsrat der Gesellschaft erneuert. Bis zur nächsten ordentlichen Gesellschafterversammlung wurden folgende Herren zu Verwaltungsratsmitgliedern ernannt:

- Heinz-Gerd Schumacher, Diplom-Oekonom, wohnhaft in D-47443 Moers, Am Geldermannshof 25,
- Matthias Böning, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in D-41542 Dormagen, Albertus-Magnus-Strasse 1,
- Heiner Helbig, Diplom-Kaufmann, wohnhaft in D-40723 Hilden, Salzmannweg 9,

Bis zur nächsten ordentlichen Gesellschafterversammlung wurde zum Abschlussprüfer ernannt:

- DELOITTE & TOUCHE Société Anonyme, mit Gesellschaftssitz in L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2001, vol. 555, fol. 12, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43729/267/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

THIRD MILLENNIUM ADVISORY HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.725.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 2001, vol. 555, fol. 30, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Statutaire tenue en date du 8 mai 2001 que:

Délibération

L'Assemblée élit le nouveau Conseil d'Administration ainsi que le Commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la façon suivante:

Président: Monsieur Francesco Signorio

Administrateur: Monsieur Michel Vorlet

Administrateur: Monsieur Gian Luigi Simone

Commissaire aux comptes: COMPAGNIE DE REVISION ERNST & YOUNG

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(43880/267/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

IMMOBILIENGESELLSCHAFT CURIA KIRCHBERG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1852 Luxembourg, 9, rue Kalchesbruck.
H. R. Luxembourg B 24.727.

AUSZUG

Durch Beschluss der in ausserordentlicher Sitzung tagenden jährlichen Gesellschafterversammlung vom 27. Juni 2001 wurde der Verwaltungsrat der Gesellschaft erneuert. Bis zur nächsten ordentlichen Gesellschafterversammlung wurden folgende Herren zu Verwaltungsratsmitgliedern ernannt:

- Heinz-Gerd Schumacher, Diplom-Oekonom, wohnhaft in D-47443 Moers, Am Geldermannshof 25,
 - Matthias Böning, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in D-41542 Dormagen, Albertus-Magnus-Strasse 1,
 - Heiner Helbig, Diplom-Kaufmann, wohnhaft in D-40723 Hilden, Salzmannweg 9,
- Bis zur nächsten ordentlichen Gesellschafterversammlung wurde zum Abschlussprüfer ernannt:
- DELOITTE & TOUCHE Société Anonyme, mit Gesellschaftssitz in L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.

Für die Gesellschaft
Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2001, vol. 555, fol. 12, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43730/267/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

INVENSYS EUROPEAN HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.
R. C. Luxembourg B 65.165.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2001

1) L'assemblée générale a pris acte de la démission de Monsieur Tim Voak avec effet au 29 juin 2001 et lui a donné décharge pour l'exercice de son mandat de gérant lors de l'exercice social en cours.

2) Monsieur Adam Cochrane, directeur financier, résidant à Uxbridge (Angleterre) et Monsieur Paul Lee, tax manager, résidant à Bracknell (Angleterre) ont été nommés gérants en remplacement de Monsieur Tim Voak. Leur mandat expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et au registre de commerce et des sociétés.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 20, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43736/280/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

VIBORA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 11, boulevard Dr Charles Marx.
R. C. Luxembourg B 64.797.

L'an deux mille un, le vingt-deux juin.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme VIBORA S.A., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 8 juin 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 27 août 1998, numéro 615.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sylvie Theisen, consultant, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Eliane Irthum, employée privée, demeurant à Helmsange.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Manuel Hack, expert-comptable, demeurant à Mamer.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Suppression de la valeur nominale d'une action.

2.- Conversion de la monnaie d'expression du capital social du franc luxembourgeois en Euro.

3.- Augmentation du capital social à concurrence de EUR 13,31 (treize virgule trente et un Euro) pour le porter de son montant, après conversion, de EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf Euro à EUR 31.000,- (trente et un mille Euro) par apport en espèces.

4.- Fixation de la valeur nominale à EUR 10,- par action.

5.- Fixation d'un capital autorisé de EUR 1.500.000,-

6.- Modification de l'article 3 des statuts pour le mettre en concordance avec ce qui précède.

7.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de LUF en Euro au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social de LUF 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) soit établi à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf Euro).

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 13,31 (treize virgule trente et un Euro) pour le porter de son montant actuel de EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf Euro) à EUR 31.000,- (trente et un mille Euro) par apport en espèces, preuve en ayant été apportée au notaire instrumentaire.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier le nombre et la valeur nominale des actions de façon à ce que le capital social de EUR 31.000,- (trente et un mille Euro) soit représenté par 3.100 actions de EUR 10,- (dix Euro) chacune.

L'assemblée donne instruction au conseil d'administration d'échanger les actions anciennes contre des actions nouvelles et de les attribuer aux actionnaires proportionnellement à leurs droits.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de fixer le capital autorisé à EUR 1.500.000.

Sixième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 3 (alinéa 1^{er} et 3) des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à trente et un mille Euro (31.000,- EUR) représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix Euro (10,- EUR) chacune.»

«**Art. 3. alinéa 3.** Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social jusqu'à un million cinq cent mille Euro (1.500.000,- EUR).»

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation du capital social est évaluée à cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (537,- LUF).

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de cet acte, s'élève approximativement à trente mille francs luxembourgeois (30.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Theisen, E. Irthum, M. Hack, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 2 juillet 2001, vol. 418, fol. 50, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 9 juillet 2001.

E. Schroeder.

(43902/228/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

VIBORA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 11, boulevard Dr Charles Marx.

R. C. Luxembourg B 64.797.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 9 juillet 2001.

E. Schroeder.

(43903/228/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

INVENSYS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.

R. C. Luxembourg B 68.908.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2001

1) L'assemblée générale a pris acte de la démission de Monsieur Tim Voak avec effet au 29 juin 2001 et lui a donné décharge pour l'exercice de son mandat de gérant lors de l'exercice social en cours.

2) Monsieur Adam Cochrane, directeur financier, résidant à Uxbridge (Angleterre) et Monsieur Paul Lee, tax manager, résidant à Bracknell (Angleterre) ont été nommés gérants en remplacement de Monsieur Tim Voak. Leur mandat expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et au registre de commerce et des sociétés.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 20, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43737/280/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

GLASSPACK INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 70.217.

Extract of the written resolution of the Board of Directors meeting completed on June 27, 2001

The Board of Directors takes the resolution to transfer the address to 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

On behalf of GLASSPACK INVESTORS S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2001, vol. 555, fol. 23, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43708/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

MAINE COON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 77.750.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue à Luxembourg extraordinairement le jeudi 5 juillet 2001, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes venant à échéance à la date de ce jour l'Assemblée décide de nommer, pour un terme de 1 (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;

- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;

- Monsieur Davide Murari, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté.

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CON-SEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 6 juillet 2001.

Le Conseil d'Administration

S. Vandì / D. Murari

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2001, vol. 555, fol. 27, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43783/043/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

MEDIA ENTERTAINMENT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 79.942.

Extrait du Conseil d'Administration du 25 juin 2001

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société anonyme MEDIA ENTERTAINMENT INVESTMENTS S.A. tenu à Luxembourg, le 25 juin 2001, les résolutions suivantes:

- décision a été prise d'accepter la démission de Monsieur Christian Bühlmann en tant qu'administrateur de la société et ce, avec effet immédiat,
- décision a été prise d'accorder pleine et entière à l'administrateur sortant pour la période de son mandat,
- décision a été prise de nommer Monsieur Colm Smith, demeurant 19, rue des Bateliers, L-6713 Grevenmacher, en tant que nouvel administrateur de la société, et ce avec effet immédiat. La ratification de cette nomination sera soumise à la plus prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 19, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43789/729/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

MATECO LOCATION DE NACELLES S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1113 Luxemburg, 12A, rue John L Mac Adam.

Im Jahre zweitausendeins, am fünfundzwanzigsten Juni.

Vor Notar Frank Molitor, im Amtssitz zu Düdelingen.

Sind die Aktieninhaber der MATECO LOCATION DE NACELLES S.A. mit Sitz zu L-5366 Munsbach, Zone Industrielle, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen vor Notar Frank Molitor aus Bad-Mondorf am 4. Oktober 1996, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, Nummer 649 vom 13. Dezember 1996, umgeändert gemäss Urkunde, aufgenommen vor Notar Frank Molitor aus Bad-Mondorf am 31. Januar 1997, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, Nummer 264 vom 30. Mai 1997.

Die Versammlung tagt unter dem Vorsitz von Muriel Lehmann, Privatbeamtin, Hettange-Grande (Frankreich), welcher zum Schriftführer bestimmt Florence Tihon, Privatbeamtin, Oberpallen.

Die Versammlung bestellt zum Stimmzähler Laurent Planche, Privatbeamter, Gerolstein (Deutschland).

Der Vorsitzende erklärt die Sitzung für eröffnet und gibt folgende Erklärungen ab, welche von dem amtierenden Notar zu Protokoll genommen werden:

- a) Aus der beigefügten Anwesenheitsliste geht hervor dass sämtliche Aktieninhaber in gegenwärtiger Versammlung zugegen oder rechtlich vertreten sind,
- b) Die Generalversammlung ist, in Anbetracht der Anwesenheit sämtlicher Aktieninhaber, rechtmässig zusammengesetzt und kann somit gültig über alle Punkte der Tagesordnung befinden.
- c) Die Tagesordnung sieht folgende Punkte vor.
 1. Sitzverlegung von L-5366 Munsbach, Zone Industrielle nach L-1113 Luxemburg, 12A, rue JL Mac Adam.
 2. Abänderung des ersten Satzes von Artikel 3 der Statuten.
 3. Festlegung der Adresse der Gesellschaft.

Der Vorsitzende trägt daraufhin die Gründe vor, welche den Verwaltungsrat dazu bewegten, der Generalversammlung diese Tagesordnung zu unterbreiten.

Anschliessend nimmt die Generalversammlung einstimmig über jeden Punkt einzeln folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, den Gesellschaftssitz von Munsbach nach Luxemburg zu verlegen.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, zufolge des ersten Beschlusses den ersten Satz von Artikel 3 abzuändern und ihm fortan folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 3.** Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg.»

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, die Adresse der Gesellschaft in L-1113 Luxemburg, 12A, rue JL Mac Adam festzulegen.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Düdelingen, in der Amtstube.

Und nach Vorlesung haben die vorgenannten Komparenten zusammen mit dem Notar das gegenwärtige Protokoll unterschrieben.

Signé: M. Lehmann, F. Tihon, L. Planche et F. Molitor

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 juillet 2001, vol. 861, fol. 3, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 6 juillet 2001.

F. Molitor.

(43786/223/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

MATECO LOCATION DE NACELLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1113 Luxembourg, 12A, rue John L Mac Adam.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(43787/223/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

HDB FINANCE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 48.909.

The balance sheet as at December 31, 2000, registered in Luxembourg, on 9 July 2001, vol. 555, fol. 35, case 5, has been deposited at the record office of the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, on 10 July 2001.

Mamer, 10 July 2001.

(43714/695/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

HDB FINANCE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 48.909.

The balance sheet as at December 31, 2000, registered in Luxembourg, on 9 July 2001, vol. 555, fol. 35, case 5, has been deposited at the record office of the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, on 10 July 2001.

Mamer, 10 July 2001.

(43715/695/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

MOTOR LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 70.108.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue à Luxembourg, le vendredi 29 juin 2001, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance en date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de 1 (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;
- Madame Rachel Szymanski, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;
- Monsieur Sergio Vandt, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté.

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 6 juillet 2001.

Le Conseil d'Administration

P. Bouchoms / S. Vandt

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2001, vol. 555, fol. 27, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43808/043/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

GLORIA VERLAG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF: 500.000.-.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 231, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 57.462.

Le bilan abrégé et l'annexe abrégée au 31 décembre 2000, ainsi que la résolution des associées concernant l'affectation du résultat de l'exercice 2000, enregistrés à Mersch, le 10 juillet 2001, vol. 127, fol. 23, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2001.

H. Rau-Scholtus

Gérante

(43710/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

HEAT TRANSFER RE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 68.340.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 18, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

L'Assemblée Générale annuelle du 15 juin 2001 nomme PricewaterhouseCoopers, Luxembourg réviseur indépendant jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2001.

Signature.

(43716/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

HERZOG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5698 Welfrange, 8, Saangewee.
R. C. Luxembourg B 20.173.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 8, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour la HERZOG, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(43719/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

RIVA ACQUISITION CORPORATION S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 41.002.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation entre:

Société domiciliée:

RIVA ACQUISITION CORPORATION S.A.

R. C. Luxembourg: B 41.002

et

Domiciliataire:

BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG

Société Anonyme

5, rue Eugène Ruppert

L-2453 Luxembourg

R. C. Luxembourg: B 53.097

a pris fin avec effet au: 4 juillet 2001

Fait à Luxembourg, le 4 juillet 2001.

BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 18, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43846/595/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

IBERICA DE DIAGNOSTICO Y CIRUGIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.589.

—
Extract of the written resolution of the Board of Directors completed on June 16, 2001

The Board of Directors takes the resolutions to transfer the address to 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

On behalf of IBERICA DE DIAGNOSTICO Y CIRUGIA LUXEMBOURG S.A.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2001, vol. 555, fol. 23, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43725/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

IBIZ GROUP - INTERNET BUSINESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 74.584.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2001, vol. 555, fol. 16, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2001.

IBIZ GROUP - INTERNET BUSINESS S.A., Société Anonyme

Signatures

(43726/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

INTERNATIONAL SPORTS RIGHTS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 64.727.

—
Extract of the Written Resolution of the Board of Directors completed on June 16, 2001

The Board of Directors takes the resolution to transfer the address to 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

On behalf of INTERNATIONAL SPORTS RIGHTS MANAGEMENT S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2001, vol. 555, fol. 23, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43734/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

KOTE OF FINLAND S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2220 Findel, 672, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 36.179.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 6 juillet 2001 que:
ATIREM LIMITED (BVI-IBC n° 233 608) c/o NORDEA BANK S.A., 672, rue de Neudorf, L-2220 Findel,
a été nommé Commissaire en remplacement de
Monsieur Claude Lacasse, employé de banque, c/o NORDEA BANK S.A., 672, rue de Neudorf, L-2220 Findel (Grand-Duché de Luxembourg)

Findel, le 9 juillet 2001.

Pour la société

NORDEA BANK S.A.

Signatures

L'agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2001, vol. 555, fol. 32, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43752/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

INTERSPAR VERWALTUNGSGESELLSCHAFT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves.
H. R. Luxemburg B 8.558.

Es wird hiermit angezeigt, dass Herr Manfred Zass mit Wirkung zum 29. Februar 2000 aus dem Verwaltungsrat ausgeschieden ist.

Luxemburg, den 29. Juni 2001.

Für gleichlautende Auszug

A. Marc

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2001, vol. 555, fol. 8, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43735/253/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

ISI-HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxemburg B 60.268.

Extrait des résolutions adoptées en date du 3 juillet 2001, lors de l'Assemblée Générale de la société

La démission de Yvette Hamilius en tant qu'administrateur de la société a été acceptée. Pascale Loewen, employée privée, demeurant à Luxembourg a été nommé administrateur en son remplacement. Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur;

ISI-HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2001, vol. 555, fol. 35, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43741/717/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

ITEVELESA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Registered Office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxemburg B 71.251.

Extract of the Written Resolution of the Board of Directors completed on June 16, 2001

The Board of Directors takes the resolution to transfer the address to 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

On behalf of ITEVELESA PARTICIPATIONS S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2001, vol. 555, fol. 23, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43742/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

JOSEPH BECH BUILDING KIRCHBERG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1852 Luxemburg, 9, rue Kalchesbruck.
H. R. Luxemburg B 70.679.

AUSZUG

Durch Beschluss der in ausserordentlicher Sitzung tagenden jährlichen Gesellschafterversammlung vom 27. Juni 2001 wurde der Verwaltungsrat der Gesellschaft erneuert. Bis zur nächsten ordentlichen Gesellschafterversammlung wurden folgende Herren zu Verwaltungsratsmitgliedern ernannt:

- Heinz-Gerd Schumacher, Diplom-Oekonom, wohnhaft in D-47443 Moers, Am Geldermannshof 25,
- Matthias Böning, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in D-41542 Dormagen, Albertus-Magnus-Strasse 1,
- Heiner Helbig, Diplom-Kaufmann, wohnhaft in D-40723 Hilden, Salzmannweg 9,

Bis zur nächsten ordentlichen Gesellschafterversammlung wurde zum Abschlussprüfer ernannt:

- DELOITTE & TOUCHE Société Anonyme, mit Gesellschaftssitz in L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2001, vol. 555, fol. 12, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43745/267/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

IVAX INTERNATIONAL (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 207.486.100.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 75.565.

Extract of the Resolution taken at the Board of Managers Meeting held on April 19, 2001

The Board of Managers takes the resolution to transfer the address to 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

On behalf of IVAX INTERNATIONAL (LUXEMBOURG), S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2001, vol. 555, fol. 23, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43743/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

JARDI-SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9514 Wiltz, 52, rue des Charretiers.

R. C. Luxembourg B 42.955.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Wiltz, le 5 juillet 2001, vol. 172, fol. 46, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 6 juillet 2001.

Signature.

(43744/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

KÖNIGSBURG INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 71.861.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 18, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(43751/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

SIPIM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 72.011.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2001, vol. 555, fol. 13, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 23 avril 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2000:

Signataire catégorie A:

- Monsieur Sergio Mattiotti, agriculteur, demeurant à Tione di Trento, Italie

Signataires catégorie B:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2000:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2001.

Signature.

(43855/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

LUTCH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 57.833.

—
Extrait du Conseil d'Administration du 29 juin 2001

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société anonyme LUTCH HOLDING S.A. tenu à Luxembourg, le 29 juin 2001, les résolutions suivantes:

- décision a été prise d'accepter la démission de Monsieur Christian Bühlmann en tant qu'administrateur de la société et ce, avec effet immédiat,
- décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière à l'administrateur sortant pour la période de son mandat,
- décision a été prise de nommer Monsieur Klaus Krumnau, demeurant 8, rue Principale, L-8383 Koerich, en tant que nouvel administrateur de la société, et ce avec effet immédiat. La ratification de cette nomination sera soumise à la plus prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 19, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43772/729/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

KOVROLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7513 Mersch, 25, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 69.437.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire du 19 juin 2001 a pris les résolutions suivantes:

- 1) Mr Andrzej Ostrowski est nommé avec effet immédiat gérant administratif avec pouvoir de signature individuelle dans le domaine administratif.
- 2) Le capital social de LUF 500.000, représenté par 500 parts sociales de LUF 1.000 chacune est converti en EUR 13.000, représenté par 500 parts sociales de EUR 26 chacune, après avoir effectué un prélèvement sur les résultats reportés de EUR 605,32 ceci en accord avec les dispositions de la loi du 10 décembre 1998.

Luxembourg, le 20 juin 2001.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le gérant

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2001, vol. 555, fol. 20, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43753/664/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.

LA CONCORDE, Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 54.078.

Le bilan au 30 juin 1999, tel que modifié pour la deuxième fois, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2001, vol. 555, fol. 28, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(43755/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2001.
